

Hélice



MAGAZINE

#69

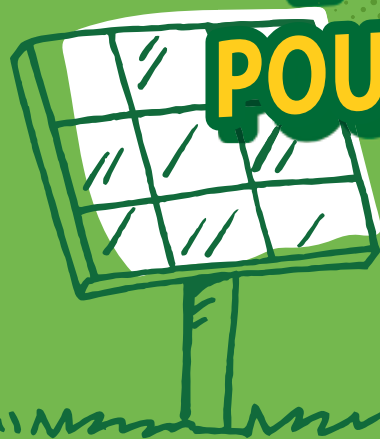
FÉVRIER 2023

VIRY-CHATILLON, À VIVRE ENSEMBLE • WWW.VIRY-CHATILLON.FR



CONCRÉTISEZ
VOS IDÉES P.16

POUR VIRY-CHATILLON!



RETOUR EN IMAGES Saint-Valentin : vos messages d'amour relayés par la Ville P.3 • **À LA LOUPE** Cinéma Le Calypso : la frise collaborative prochainement inaugurée ! P.6 • **ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - TRAVAUX** NPRU Plateau/Grande Borne : lancement des premières réhabilitations P. 12 • **DÉMOCRATIE LOCALE** Budget participatif : concrétisez vos idées pour Viry-Chatillon P.16 • **VIE CITOYENNE - VIE PRATIQUE** Sécheresse : demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle P.25



L'ÉVÉNEMENT DU MOIS

**13 JANVIER
EXPOSITION IMMERSIVE**

VOYAGE AU CŒUR DE L'OcéAN EST UNE EXPOSITION MULTIPLE PROPOSÉE AU SEIN DE LA GRANDE GALERIE DE L'ESPACE CULTUREL CONDORCET LITTÉRALEMENT TRANSFORMÉE EN AQUARIUM GÉANT. VOUS POURREZ Y DÉCOUVRIR, JUSQU'AU 11 FÉVRIER, LE MONDE ONIRIQUE DES MÉDUSES, UNE EXPOSITION SUR L'OcéAN RÉALISÉE PAR LA PLATEFORME OcéAN & CLIMAT, ET LES SPLENDIDES PHOTOS LUMINEUSES DU CASTELVIROIS PATRICK DÉSORMAIS. UNE RENCONTRE EST D'AILLEURS PRÉVUE SUR PLACE AVEC CE DERNIER SAMEDI 11 FÉVRIER À 16H. NE LA MANQUEZ PAS !



**13 JANVIER
À VOS CARTES !**

Rejoignez les membres du club de bridge castelvirois, qui se réunissent dans la joie et la bonne humeur les lundi, jeudi et vendredi de 13h45 à 17h30 à la Maison des associations. Vous souhaitez apprendre à jouer ou vous perfectionner ? Une école dédiée est ouverte les mardi et jeudi de 10h à 11h30, et des cours sont dispensés par une monitrice agréée par la Fédération française de bridge. Plus d'informations au 01 69 54 16 42.



**15 JANVIER
JOLI PARCOURS !**

Après avoir évincé Metz en 32^{es}, les joueuses de l'ESV tennis ont remporté les 16^{es} de finale du Championnat de France dames, catégorie 55 ans, grâce à une victoire contre le club de La Baule. Rendez-vous en 8^{es} à Bourges ! Bravo !

**7 JANVIER
UN DISTRIBUTEUR DE BILLETS MUNICIPAL**

Attendu par de très nombreux Castelvirois, le nouveau distributeur automatique de billets, place François-Mitterrand, a été officiellement inauguré. Une installation qui doit permettre des retraits de proximité, pour éviter aux habitants de longs déplacements et aider les commerces locaux.



 **VOUS AVEZ ADORÉ**



7 JANVIER

CÉLÉBRER 2023 EN MUSIQUE

Le public castelvirois était au rendez-vous au théâtre de l'Envol pour le concert du nouvel an proposé par les orchestres de la Maison de la musique : un moment d'enchantement entre musique de films et tourbillon de valses.



19 JANVIER

EMMANUELLE HOUDART EN EXPO !

Les plus belles créations de l'illustratrice Emmanuelle Houdart étaient exposées dans le réseau des médiathèques de la ville. Un univers singulier et envoûtant, que les usagers, mais aussi les élèves des écoles castelviroises et leurs enseignants, ont pris beaucoup de plaisir à découvrir !



7 JANVIER

UN TOUR DU MONDE EN 80 JEUX

C'est le défi relevé haut la main par la ludo-bibliothèque Émile-Bayard tous les samedis du mois de janvier. Les amateurs de jeux ont pu s'affronter autour de jeux traditionnels, à l'image de Jean-Marie Vilain et Pascal Lahure, adjoint au maire délégué au devoir de mémoire, qui se sont essayés au Yoté, jeu africain.

**23 JANVIER
FORMATION AU
PLURILINGUISME**

Une formation sur le plurilinguisme, destinée aux professionnels municipaux intervenant en direction des 0-6 ans, a eu lieu. Intitulée la Boîte à histoires, elle a été proposée par l'association DULALA, et a pour objectif de favoriser l'apprentissage et la valorisation du plurilinguisme dès le plus jeune âge.



**LA VILLE RELAIE VOS MESSAGES
D'AMOUR POUR LA SAINT-VALENTIN**

Vous souhaitez déclarer votre flamme à l'être aimé ? Vous avez jusqu'au 7 février prochain pour envoyer vos messages depuis le site Internet de la ville - www.viry-chatillon.fr - rubrique Saint-Valentin. Les déclarations seront réunies sur une création graphique dédiée, qui sera diffusée à partir du 14 février, et à retrouver dans votre magazine de mars. À vos plumes !



21 JANVIER

SOIRÉE DES VŒUX AUX CASTELVIROIS

APRÈS PLUSIEURS ANNÉES D'INTERRUPTION EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE, LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION A FAIT SON GRAND RETOUR À L'ESPACE EDMOND-DELFOUR. PRÈS DE SEPT CENTS CASTELVIROIS S'ÉTAIENT DÉPLACÉS POUR L'OCCASION, ET ONT ÉTÉ ACCUEILLIS PAR LES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL (1). CE SONT LES MEMBRES DU CME - LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS - QUI ONT OUVERT LES FESTIVITÉS (2) AVANT LE LANCEMENT D'UNE VIDÉO SUR LES TEMPS FORTS DE 2022 À VIRY-CHATILLON. PUIS JEAN-MARIE VILAIN, MAIRE DE LA VILLE, A PRIS LA PAROLE POUR ADRESSER SES VŒUX AUX HABITANTS (3). LA MÉDAILLE DE LA VILLE A ÉTÉ REMISE À TROIS PERSONNALITÉS : DANIELLE GUSSONI, PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION L'ÂGE D'OR, SÉBASTIEN CANNAVO, AGENT COMMUNAL ET ODILE IRBAH-MICHEL, PRINCIPALE DU COLLÈGE LES SABLONS (4). LA SOIRÉE S'EST ENSUITE POURSUIVIE PAR DES ÉCHANGES AUTOUR DU BUFFET (5).



1



2



3



4



5



NE CÉDON PAS À LA MOROSITÉ AMBIANTE.

Par **Jean-Marie Vilain**, maire de Viry-Chatillon



« L'unité que j'ai pu ressentir lors de cette cérémonie doit être notre boussole à tous pour 2023, une année que je veux placer sous le signe de la solidarité, en opposition aux nombreux événements qui voudraient nous diviser. »

Un seul mois de 2023 est passé, mais ce fut dense : l'inauguration du distributeur « municipal » de billets place François-Mitterrand, les cérémonies des vœux au personnel et à la population ou encore la réunion publique de présentation de la mutuelle communale.

Si je ne devais retenir qu'un seul de ces événements, ce serait la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, un moment toujours fort et émouvant pour moi ; un moment de partage d'autant plus précieux après deux années de crise sanitaire qui nous ont privés de ces instants si particuliers.

Qu'il a été bon et doux de vous retrouver ! Ce fut évidemment l'occasion de faire un point d'étape sur la situation de notre belle ville mais ce fut surtout un formidable moment de convivialité et de bonne humeur partagée.

L'unité que j'ai pu ressentir lors de cette cérémonie doit être notre boussole à tous pour 2023, une année que je veux placer sous le signe de la solidarité, en opposition aux nombreux événements qui voudraient nous diviser.

Je ne céderai pas, nous ne céderons pas à la morosité ambiante. Ce n'est pas dans l'ADN de Viry-Chatillon, qui a toujours su traverser les périodes troubles par son énergie et sa cohésion. Gardons ce même esprit typiquement castelvirois en regardant devant nous, en direction de l'espoir et de nos futures réussites individuelles et collectives.

D'ailleurs, à partir du 6 mars, vous aurez l'opportunité de soumettre vos idées au budget participatif, directement en ligne ou dans les espaces physiques dédiés, pour que Viry-Chatillon de demain se construise avec vous. ■



Directeur de la publication : Jean-Marie Vilain • **Directrice de la communication :** Arlette Riboty
 • **Rédactrice en chef :** Élodie Aubert • **Rédaction :** Amélie Taisne, Élodie Aubert
 • **Photos au cinéma,** pages 7, 8 et 9 : Sylvain Lefeuvre • **Réalisation :** agence s r o o p communication
 - 13499-MEP • **Conception :** Pellicam • **Impression :** La Maison des Impressions
 • **Diffusion :** Le diffuseur des collectivités • **Tirage :** 16 500 exemplaires • **Dépôt légal :** février 2023.



CINEMA LE CALYPSO

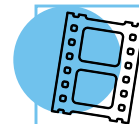
Une frise collaborative prochainement inaugurée !



SAMEDI 18 MARS, LES HABITANTS SONT CONVIÉS À L'INAUGURATION DE LA FRISE QUI SURPLOMBE LA DEVANTURE DU CINÉMA LE CALYPSO. L'occasion de parler de cet équipement municipal classé Art et Essai et labellisé jeune public, qui propose tout au long de l'année des avant-premières et des sorties nationales, des rencontres et des débats, des séances ciné-cultes et des animations jeune public, et accueille les établissements scolaires - de la maternelle au lycée - pour un travail sur l'éducation à l'image.

Mercredi 14 décembre. Les spectateurs se pressent aux portes du cinéma pour assister à la projection du très attendu *Avatar 2*, que Le Calypso propose en sortie nationale. Pour la semaine à venir, les habitants ont également le choix entre *Le Chat Potté 2*, les dernières comédies de Gad Elmaleh, *Reste un peu*, et de Quentin Dupieux, *Fumer fait tousser*, mais aussi *La Conspiration du Caire*, un drame suédois récompensé au Festival de Cannes. « C'est la grande force de notre cinéma municipal, explique Bernadette Moulay, adjointe au maire déléguée à la culture. Une programmation qui n'oublie personne. Que l'on soit fan de blockbusters ou de cinéma d'auteur, de comédies ou de films d'action, que l'on aime se faire une toile entre amis ou avec les enfants, que l'on soit plutôt VO ou qu'on préfère les versions françaises... il y a forcément une place pour nous au Calypso. Et grâce au ciné-culte, on peut aussi retrouver sur grand écran les classiques que nous avons, pour la plupart, découverts à la télévision. » L'intérêt de cet équipement, les habitants l'ont bien compris, qui sont chaque année très nombreux à le fréquenter. Et qui se sont fortement mobilisés cet été, lors de

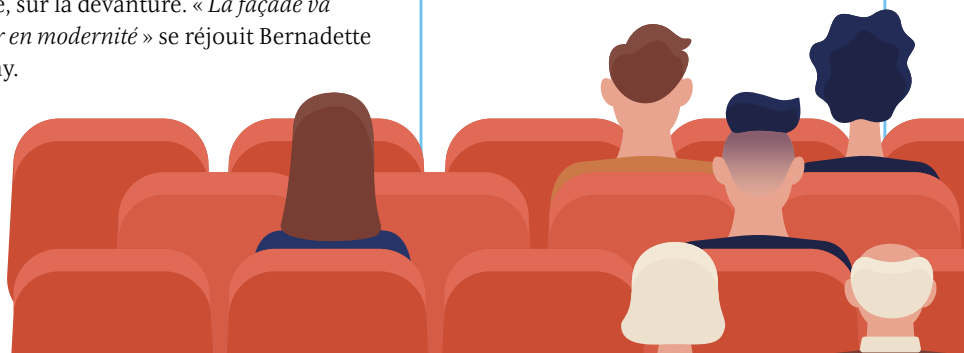
l'appel lancé par la Municipalité. « Nous avons pour projet de changer la frise qui orne la devanture du cinéma, explique Gaël Le Moing, directeur de la structure. Nous avons opté pour une frise collaborative, qui mettrait en lumière les spectateurs eux-mêmes. Nous avons alors lancé un appel à candidature auprès des habitants, en leur demandant ce que Le Calypso représentait pour eux. Nous avons reçu une centaine de témoignages, tous plus touchants les uns que les autres. Il n'a pas été simple de faire un choix ; 46 spectateurs de 5 à 66 ans ont finalement été sélectionnés. Trois demi-journées de prises de vue ont été organisées et le résultat... eh bien vous le découvrirez lors de l'inauguration de la frise, le 18 mars prochain. » La démarche a également été l'occasion de créer un logo pour l'établissement, qui viendra compléter la frise, sur la devanture. « La façade va gagner en modernité » se réjouit Bernadette Moulay.



LE CALYPSO EN QUELQUES MOTS

Le cinéma Le Calypso, ce sont trois salles accessibles aux personnes à mobilité réduite, numérisées et climatisées, pour une capacité totale d'accueil de 454 spectateurs. Classé Art et Essai par le CNC (Centre national du cinéma), labellisé Jeune Public, adhérent au réseau Cinessonne, le Calypso propose une programmation combinant films d'auteur et grand public. Il organise régulièrement des animations pour tous les publics et accueille les écoles maternelles et primaires, les collèges et les lycées pour un travail sur l'éducation à l'image.

> cinéma Le Calypso, 8 rue Victor-Basch
01 69 24 41 10 - www.cinema-calypso.fr



UN ÉQUIPEMENT DE PROXIMITÉ

C'est sans conteste ce qui émane des témoignages des habitants : la notion de proximité. « Je suis très contente d'avoir un petit cinéma de quartier, authentique comme le Calypso, à seulement cinq minutes à pied de chez moi », explique Nawel, qui fréquente assidûment l'établissement, notamment pour ses projections en version originale. « Le Calypso est juste à côté de la maison et l'accueil est vraiment sympa » renchérit la maman d'Éléna, qui, à 6 ans, adore déjà les films sur grand écran. Si Le Calypso est municipal depuis 2003, il a ouvert ses portes en 1959. Les habitants sont donc nombreux à le fréquenter depuis longtemps, parfois depuis l'enfance, et à y avoir des souvenirs. C'est le cas de (la pourtant toute jeune) Cassandra. « Peu de villes ont leur propre cinéma et nous avons cette chance. Mes amis et moi nous

sentons chez nous au Calypso car c'est le cinéma que l'on côtoie depuis tout-petit avec nos familles, l'école... Il fait partie du patrimoine. »

Quant à Claudine, « ancienne Castelviroise », elle continue d'apprécier le Calypso. « La preuve, j'y viens de Vert-le-Grand ! » La place du Calypso dans la vie des habitants, c'est finalement Jeanne, 6 ans, qui la résume le mieux. « Venir au cinéma Le Calypso, c'est un peu partir en voyage mais juste à côté de la maison ! »

« Mes amis et moi nous sentons chez nous au Calypso car c'est le cinéma que l'on côtoie depuis tout-petit avec nos familles, l'école... Il fait partie du patrimoine. »

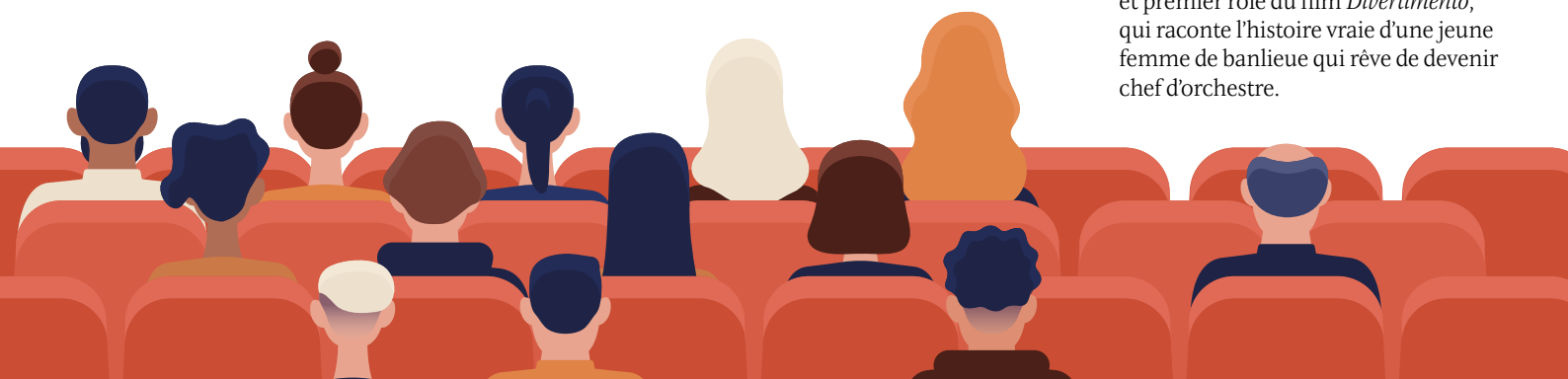


« Tous les nouveaux films intéressants sont au Calypso, et parfois même en avant-première ! C'est notre lieu de rendez-vous avec les amis à chaque nouveau Marvel qui sort ! »

UNE PROGRAMMATION POUR TOUS

Entre amis pour se divertir, en couple pour une soirée romantique, en famille pour faire plaisir aux petits comme aux grands, pour se distraire, pour se cultiver, pour découvrir de nouveaux mondes... Quels que soient votre âge, vos goûts et vos attentes, vous trouverez forcément un film à aller voir au Calypso. Pour Théo, « tous les nouveaux films intéressants sont au Calypso, et parfois même en avant-première ! C'est notre lieu de rendez-vous avec les amis à chaque nouveau Marvel qui sort. » Plaisir partagé par Kilian, qui y a découvert « tous les Marvel et les nouveaux Disney » qu'il adore. Chantal, elle, y va plutôt « pour la programmation art et essai, loin des films commerciaux », et Insaf pour les nombreuses séances en version originale. « Pour un cinéma d'une petite ville, c'est royal. »

Tout au long de l'année, la structure complète sa programmation hebdomadaire - déjà riche - d'animations, dont certaines sont devenues incontournables - la soirée Halloween par exemple. Des avant-premières aux soirées thématiques comme la Saint-Patrick au mois de mars, des ciné-goûters pour les petits aux débats avec des réalisateurs et/ou des professionnels, en passant par les conférences de l'association Altaïr sur des pays ou des régions, les retransmissions de ballets ou d'opéras, les ciné-concerts, les rencontres Cinessonne en novembre ou le Festival Télérama en janvier, pas une semaine ne passe sans qu'un événement soit programmé. Le dernier en date ? La rencontre, samedi 28 janvier avec la comédienne Oulaya Amamra, originaire de Viry-Chatillon et premier rôle du film *Divertimento*, qui raconte l'histoire vraie d'une jeune femme de banlieue qui rêve de devenir chef d'orchestre.



UN SERVICE DE QUALITÉ À UN PRIX ABORDABLE

Ouvert en décembre 1959, le cinéma Le Calypso est géré par la Ville depuis 2003. « L'objectif de notre action est de rendre la culture accessible au plus grand nombre, poursuit Bernadette Moulay. Cela passe par une programmation variée ; mais aussi par des tarifs abordables. » La place est ainsi proposée à sept euros, et un tarif réduit est appliqué à tout le mercredi. Tarif réduit auquel peuvent également prétendre, tous les jours et sur présentation d'une pièce justificative, les lycéens, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les seniors, les titulaires d'une carte d'invalidité et les détenteurs du pass Navigo. Le tout sans rogner sur la qualité du service proposé. « Le cinéma accueille les usagers dans des conditions qui n'ont rien à envier aux grands multiplex, poursuit l'élue. Et le pop-corn vendu à l'entrée est excellent ! » Par ailleurs, le

cinéma est ouvert du lundi au dimanche, toute l'année, juillet/août compris. « On ne compte que deux exceptions, les 25 décembre et 1^{er} janvier. » De multiples atouts, qui attirent les spectateurs. « Je regarde les films à leur sortie au Calypso depuis que je suis petit, poursuit Théo. L'image et le son sont bons et la salle est conviviale, je préfère aller au Calypso que dans de plus gros cinémas, bruyants et surpeuplés. » « Mon conjoint, nos deux filles de 5 et 12 ans et moi-même fréquentons le Calypso car c'est un cinéma communal de proximité et surtout à taille humaine, poursuit Isabelle. L'équipe est sympathique et agréable, les tarifs des places et du snack sucré sont abordables, ce qui nous permet de multiplier ce plaisir plus souvent. »



« Le Calypso est un cinéma à taille humaine. L'équipe est sympathique et agréable, les tarifs des places et du snack sucré sont abordables, ce qui nous permet de multiplier ce plaisir plus souvent. »



CINÉMA MUNICIPAL : QUELS FINANCEMENTS, QUELLES SUBVENTIONS ?

La Ville octroie chaque année une subvention au cinéma. En 2022, celle-ci s'élevait à 279 800 euros. Pour faire face à l'augmentation spectaculaire des tarifs des fluides, et dans la perspective des travaux dans la salle n°1, la subvention 2023, adoptée lors du vote du budget de la ville, sera d'un montant de 441 670 euros. Le Calypso bénéficie par ailleurs du soutien du Centre national du cinéma (CNC) via une subvention pour sa programmation Art et Essai et le financement de travaux ou de changements d'équipements (chauffeur, ascenseur, matériel de projection...). Des travaux auxquels contribuent aussi le département de l'Essonne et la région Île-de-France, qui subventionnent également les dispositifs Collèges au cinéma et Lycées au cinéma. Ces trois partenaires institutionnels ont par ailleurs soutenu financièrement l'équipement durant les fermetures liées à la crise sanitaire.



POUR DES TARIFS ENCORE PLUS AVANTAGEUX, PENSEZ À LA CARTE D'ABONNEMENT !

Rendez-vous en caisse du cinéma ou sur le site Internet www.cinema-calypso.fr et achetez une carte d'abonnement : 10 places pour 49,80 € (adultes) ou 36,40 € (- de 14 ans). Celle-ci est valable 1 an à compter de la date d'achat. Vous pouvez ensuite consulter le nombre de places restant, la date de péremption de la carte et la recharger directement en ligne. À chaque recharge, une place vous sera offerte ! Plus d'informations au 01 69 24 41 10 ou sur contact@cinema-calypso.fr.



LE MOT DE...

Bernadette Moulay,
adjointe au maire déléguée à la culture

Des travaux de modernisation en 2023

La grande salle du cinéma – la salle numéro 1 – va être totalement rénovée en 2023, dans le cadre d'un projet mené avec un architecte : remplacement des fauteuils, de la moquette, des tentures murales, réfection de l'isolation phonique, changement de la chaîne sonore... Le montant total des travaux est estimé à 300 000 euros TTC ; ils seront subventionnés à hauteur de 90 % du montant HT par le Centre national du cinéma.



L'ACCUEIL DES SCOLAIRES

Le Calypso participe chaque année, à raison d'un film par trimestre, aux dispositifs nationaux d'éducation à l'image, adaptés à chaque niveau, de la maternelle au lycée. Les élèves peuvent ainsi découvrir – souvent pour la première fois sur grand écran – des films du répertoire cinématographique (de l'animation au documentaire en passant par les grands classiques de fiction). Ils prolongent en classe, avec leurs enseignants, le travail de réflexion autour de l'œuvre. « Cette année, les élèves de maternelle pourront découvrir Ernest et Célestine et ceux de primaire, Billy Elliot, précise Bernadette Moulay. Les collégiens verront Douze hommes en colère et les lycéens Raging Bull. » Par ailleurs, de nombreux établissements reviennent au cinéma parallèlement aux dispositifs nationaux, pour des films de l'actualité cinématographique. Environ 15 % des entrées annuelles au Calypso sont liées à des séances scolaires. Un véritable partenariat qui résonne parfois hors des murs de l'école. « Nos enfants ont connu le cinéma le Calypso par le biais de l'école et en ont gardé d'excellentes impressions, expliquent ainsi Xavier et Isabelle ; c'est grâce à eux que nous nous y sommes rendus. Nous avons la chance de bénéficier d'un cinéma de proximité accessible à pied, que nous fréquentons en famille, proche d'une zone qui propose de la restauration ; alors nous en profitons régulièrement. »

« Nos enfants ont connu le cinéma le Calypso par le biais de l'école et en ont gardé d'excellentes impressions ; c'est grâce à eux que nous nous y sommes rendus. »



Xavier, Isabelle
et leurs enfants

VIE ÉDUCATIVE

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE, MODE D'EMPLOI

Vous vous apprêtez à inscrire pour la première fois votre enfant dans une école publique de la ville ? On vous explique tout des démarches à accomplir...

Votre enfant est né en 2020, vous venez d'emménager à Viry-Chatillon ou d'y changer d'adresse, et **vous souhaitez l'inscrire dans une école maternelle pour la rentrée 2023 ?**



Inscriptions
ouvertes jusqu'au
vendredi 3 mars

Sur place, uniquement sur rendez-vous au **01 69 12 38 20**, les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, et le jeudi de 13h30 à 19h

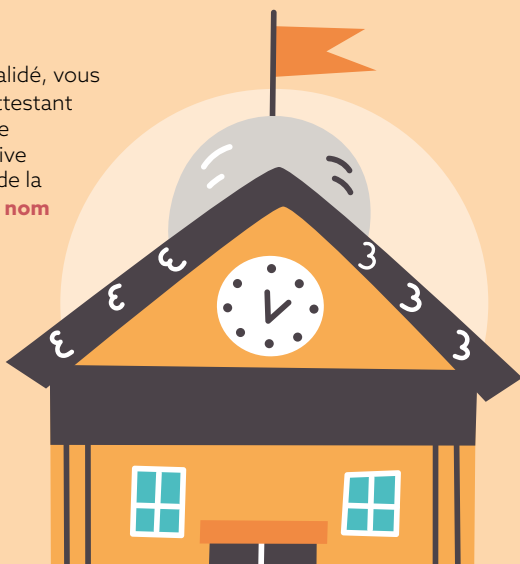
ou par mail, à l'adresse **enfanceeducation@viry-chatillon.fr** (pièces jointes en format .pdf, et limitées à 5 mo).

MUNI DU FORMULAIRE D'INSCRIPTION REMPLI ET DES DIFFÉRENTES PIÈCES JUSTIFICATIVES SUIVANTES :

- livret de famille ou acte de naissance de l'enfant de moins de trois mois,
- pièce d'identité du ou des responsables légaux,
- justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance loyer, titre de propriété, facture eau, électricité ou téléphone),
- carnet de santé attestant des vaccinations obligatoires et première page,
- en cas de divorce ou de séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant ainsi qu'un accord écrit et signé par le parent absent accompagné d'une copie de sa pièce d'identité,
- un certificat de radiation (dans le cas de la poursuite de scolarité dans un autre établissement).

FIN MARS :

une fois votre dossier validé, vous recevrez un **certificat** attestant de la prise en compte de l'inscription administrative de votre enfant auprès de la mairie, accompagné du **nom de l'école d'affectation** de votre enfant et d'un **guide pratique** sur la scolarité à Viry-Chatillon.



ET POUR LES ENFANTS QUI ENTRENT EN CP ?

Nouveauté cette année, vous devrez également procéder à l'inscription de vos enfants scolarisés en CP à la rentrée 2023 (sur rendez-vous au Service vie scolaire ou par mail avec le formulaire disponible sur le site Internet de la ville, www.viry-chatillon.fr). Vous aurez du lundi 13 mars au vendredi 28 avril pour rendre votre dossier d'inscription (formulaire rempli, carnet de santé attestant des vaccinations obligatoires, justificatif de domicile selon les deux options proposées).



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CAMPAGNE DE PRÉVENTION AUX ABORDS DES ÉCOLES

Des opérations préventives ont été réalisées en fin d'année et en janvier devant toutes les écoles de Viry-Chatillon, par les agents de la Police municipale.



Afin de sensibiliser les parents d'élèves et de lutter contre l'insécurité routière aux abords des écoles de la ville, la Police municipale a mené deux opérations de prévention en fin d'année dernière et en janvier.

Confrontée à d'importantes problématiques de circulation et de stationnement aux heures d'entrée et de sortie des classes, le matin à 8h30 et le soir à 16h30, la Municipalité, en concertation avec les conseils d'école et en lien avec l'inspection de l'Éducation nationale, a décidé de mettre en

place des opérations de prévention pour lutter contre ces incivilités routières. « La conduite et le mode de stationnement de certains parents d'élèves, au-delà de créer des situations d'insécurité vis-à-vis des enfants, occasionnent également une gêne importante sur la voie publique notamment pour les navettes scolaires, et constituent parfois un danger pour les arrivées et les départs des écoliers » explique Vanessa Capelo, adjointe au maire déléguée à la vie scolaire. « Sur chacun des établissements scolaires castelvirois, plusieurs policiers municipaux ont été déployés en renfort des agents déjà présents pour assurer la traversée des élèves » ajoute Laurent Sauerbach, adjoint au maire délégué à la sécurité. Après une première phase de sensibilisation, la police municipale a procédé en janvier à une deuxième phase de contrôles. Un effet dissuasif, dans l'objectif de créer des espaces de circulation partagés, et qui semble porter ses fruits... ■

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

UNE AIDE POUR RENFORCER VOTRE SÉCURITÉ



Afin de renforcer la sécurité des Franciliens, la Région propose une aide individuelle à l'achat d'alarmes, de détecteurs, de caméras ou d'écrans de contrôle.

D'un montant de 100 euros, cette aide forfaitaire peut être versée à toutes les personnes ayant établi leur résidence principale en Île-de-France, propriétaires ou locataires d'un habitat individuel, possédant un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 46 460 euros ; et

qui ont acheté des alarmes, détecteurs, capteurs, caméras ou écrans de contrôle destinés à protéger leur habitation contre l'intrusion - la location d'un système de télésurveillance, les études et expertises ou les dépenses de gardiennage n'étant pas prises en charge. Pour en bénéficier, rendez-vous sur la plateforme des aides régionales en ligne, mesdemarches.iledefrance.fr, pour compléter le dossier qui sera ensuite validé par la Commission permanente du Conseil régional qui se réunit tous les deux à trois mois.



PLUS D'INFORMATIONS
iledefrance.fr/securite-particuliers.

NOUVEAU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN PLATEAU/GRANDE BORNE

LANCEMENT DES PREMIÈRES RÉHABILITATIONS

Tandis que la phase de relogement se poursuit, en prévision des déconstructions à venir, les premiers travaux de réhabilitation de logements aux Érables 1 devraient commencer entre février et mars prochains. Une étape dans le Nouveau programme de renouvellement urbain (Npru) lancé par l'État en 2014. Pour rappel, ce dispositif prévoit la transformation profonde, au niveau national, de plus de 450 quartiers

prioritaires – dont, à Viry-Chatillon, le quartier Plateau/Grande Borne. Le projet inclut ainsi la rénovation de plus de 1 000 logements, la construction d'une école et d'un gymnase, la déconstruction de 307 logements et la reconstruction d'environ 265 logements neufs. C'est l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) qui est chargée de piloter ce dispositif, qui va profondément modifier l'image du quartier.

QUELS PROJETS POUR LE PLATEAU ?

Après un important travail de concertation avec les habitants, initié dès 2017 et qui se poursuivra jusqu'à la fin du programme, la Municipalité a présenté à l'Anru un projet relatif au secteur Plateau. Validé en juin 2021, celui-ci prévoit de requalifier les trois polarités qui structurent le quartier – les Érables 1, le secteur Jules-Verne et la place François-Mitterrand – et de mieux les relier entre elles.

LES ÉRABLES 1

- réhabilitation de 248 logements ;
- déconstruction de 243 logements ;
- construction d'un nouveau groupe scolaire en lien avec la place des Érables qui sera requalifiée et réhabilitation de l'école élémentaire l'Érable ;
- déconstruction de l'école maternelle Les Bleuets ;
- construction de 165 nouveaux logements diversifiés ;
- suppression de la voie du Muguet et création d'une nouvelle rue à double sens desservant l'ensemble du secteur ;
- relocalisation du jardin partagé ;
- implantation d'une maison pluridisciplinaire de santé visible depuis l'avenue du Commandant-Barré.

SECTEUR JULES-VERNE

- réhabilitation de 120 logements (résidence La Forêt) ;
- création d'une voie nouvelle pour désenclaver le secteur ;
- articulation des différents espaces avec les parvis des équipements scolaires et culturels ;
- reconstruction du gymnase avec une offre de nouvelles pratiques sportives extérieures ouvertes à tous.

PLACE FRANÇOIS-MITERRAND

- confortement du cœur de quartier ;
- requalification paysagère du cœur de la place ;
- valorisation des commerces ;
- réorganisation du stationnement et amélioration de la visibilité de la desserte en bus.



Projection des façades réhabilitées des résidences, Érables 1 ci-contre, La Forêt ci-dessus.



LES ÉTAPES DU NPRU :





Plan d'aménagement global du secteur Grande Borne.



ELLE EN PARLE

Aurélien Troubat

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA RÉNOVATION URBAINE, À LA POLITIQUE DE LA VILLE ET AUX TRAVAUX

« En nous inscrivant dans ce programme ambitieux – le montant total des travaux est estimé à 23,4 millions d'euros pris en charge par la Ville et partiellement subventionné par l'Anru – nous poursuivons plusieurs objectifs : la réhabilitation et la résidentialisation de l'habitat bien sûr, mais aussi une meilleure accessibilité aux équipements et aux services. Ce vaste projet devrait permettre de structurer et d'animer le quartier du Plateau. Quant au secteur Grande Borne, entre l'arrivée de nouveaux transports, et l'opération d'intérêt national en cours – qui vise à désenclaver le quartier, requalifier le cadre de vie, réhabiliter et reconstruire



des logements et créer de l'activité économique – il est déjà en pleine mutation. »

QUEL PROJET POUR LA GRANDE BORNE ?

En mai 2022, un troisième comité national d'engagement de l'Anru venait finaliser et acter les interventions prévues à la Grande Borne. Le projet s'inscrit dans un contexte de renforcement des réseaux de transports (T12 Massy/Évry et Tzen 4) et dans la continuité de l'opération d'intérêt national (OIN) portée par l'État sur ce secteur. L'ensemble des réaménagements et des constructions neuves sera réalisé dans le cadre d'une ZAC – une zone d'aménagement concertée.

- déconstruction de 65 logements côté Places Hautes (secteur Quinconce/Place aux Herbes) et de 20 logements côté Méridien ;
- réhabilitation de 120 logements au Méridien,
- réhabilitation de 89 logements aux Solstices ;
- arrivée du tramway T12 dans le quartier, via

l'implantation de la station Amédée-Gordini ; création d'un parvis pour la station et d'un parking de 71 places, et déplacement de l'avenue de la Grande Borne ;

- création d'une grande promenade publique piétonne en cœur de Méridien vers le tramway et restructuration foncière, notamment des façades de la chaufferie, pour une meilleure inscription dans le parcours urbain ;
- requalification de l'espace public : prolongement, création, et restructuration des rues ; création de parkings et de places de stationnement, intégration de circulation cycles et végétalisation du secteur ;
- transformation de la RD 445 en un boulevard urbain arboré qui accueillera le Tzen 4 et fera le lien entre les différents transports en commun.

lancement de la mission de programmation des travaux de construction du nouveau gymnase

début de la réhabilitation des Érables 1 (248 logements) et des résidences la Forêt (bâti intérieur et extérieur)

réhabilitation des immeubles Solstices (89 logements) et Érables 2 (156 logements) ; lancement des travaux de construction du nouveau gymnase

SEPTEMBRE 2022 NOVEMBRE 2022 FÉVRIER/MARS 2023 COURANT 2023 COURANT 2024 2024/2025

NOUS SOMMES ICI

présentation des projets de relogement aux locataires Érables 1 et La Forêt

aménagement du parvis de la station T12 ; réhabilitation des 120 logements de la résidence La Forêt ; déconstruction des premiers logements Érables

démolition de 25 logements sur la place du Quinconce



BRÈVES

COUR PROVISOIRE DE CHARLES-PERRAULT. GAZON SYNTHÉTIQUE.



En décembre, les agents du Service des espaces verts ont posé du gazon synthétique dans la cour provisoire de cette école maternelle. Une solution particulièrement adaptée dans un espace enherbé et donc régulièrement recouvert de boue à cause du piétinement des enfants ; et qui, perméable, a aussi l'avantage de laisser passer l'eau de pluie contrairement à un revêtement en enrobé. Coût du matériel : 13 000 euros TTC.

TRAVAUX DANS LES ÉQUIPEMENTS DURANT LES VACANCES DE FIN D'ANNÉE.



Les agents municipaux ainsi que le chantier d'insertion ont mis à profit les vacances de Noël pour intervenir dans plusieurs écoles de la ville : remise en peinture d'une classe de l'école maternelle La-Fontaine et des couloirs de l'école élémentaire Du-Bellay et rénovation de la cuisine de la halte-garderie Ariane.

RÉGIE DE L'EAU
UN PRIX DE L'EAU STABLE DEPUIS HUIT ANS

Le conseil d'administration de la Régie publique « Eau des lacs de l'Essonne » vient de voter pour la huitième année consécutive la non-augmentation du prix de l'eau.

Alors que les prix de l'énergie, qui représentent près de 25 % du coût de la production de l'eau, continuent de flamber sur le territoire, les Castelvirois ne seront pas concernés par une augmentation tarifaire. Depuis 2015, date des négociations menées par Laurent Sauerbach, président de

la Régie et Suez, le prix au mètre cube d'eau est en effet bloqué pour les quinze prochaines années, soit jusqu'en 2030. Il est fixé à 1,18 euro le mètre cube, auquel s'ajoute une part fixe annuelle de 20 euros, quelle que soit la consommation en eau de l'utilisateur. Ce sont ces deux éléments qui permettent à la Régie de pouvoir investir tous les ans dans la modernisation de son réseau, dans le renouvellement de ses compteurs ou encore dans des opérations de restructuration. Les différentes taxes prélevées sur chaque facture - qui augmentent en 2023, sont quant à elle reversées en intégralité aux organismes chargés de l'assainissement et de la fourniture en eau potable (Agence de l'eau, Grand-Orly Seine Bièvre et Syndicat de l'Orge...).

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	CR	Ancien Index	Index déposé	Index rempli	Nouvel Index	Conso. en m3
3222405720001	C: 11111	15	31/12/2022	A	790			910	120
Consommation totale									120
Consommation facturée (m3)									120
Détail de votre facture									
	Prix au	Tranche	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC		
Distribution de l'eau									
Part gratuite (3 %)	01/01/2022		4	-1,22500	176,65	9,73	-5,17	186,38	
Redevance Eau (Régie Publique)	01/01/2022		120	1,22500	147,00	8,09 (5,50%)	-155,09	155,09	
Part Fixe Domestique	01/01/2022	1 x 364 j	364	20,00000	19,95	1,10 (5,50%)	-21,05	21,05	
Préservation des Ressources en Eau (AESN)	01/01/2022		120	0,08430	10,12	0,56 (5,50%)	-10,68	10,68	
Soutien d'étage	01/01/2022		120	0,03735	4,48	0,25 (5,50%)	-4,73	4,73	
Collecte des eaux usées									
Conformité, Collecte, Transport (EPT)	01/01/2022		120	0,64940	77,93	7,79 (10,00%)	-85,72	85,72	
Transport des Eaux Usées (SYORP)	01/01/2022		120	0,31910	38,29	3,83 (10,00%)	-42,12	42,12	
Traitement des Eaux Usées (SIAAP)	01/01/2022		120	0,72500	87,00	8,70 (10,00%)	-95,70	95,70	
Organismes publics									
Voies Navigables (VNF)	01/01/2022		120	0,01140	1,37	0,08 (5,50%)	-1,45	1,45	
Modernisation des Réseaux (AESN)	01/01/2022		120	0,18500	22,20	2,22 (10,00%)	-24,42	24,42	
Redevance pollution (AESN)	01/01/2022		120	0,38000	45,60	2,51 (5,50%)	-48,11	48,11	
TVA Taux	HT	Montant	Total de votre facture				449,04	34,86	483,90
5,50%	223,62	12,32	Prélèvements et avances à déduire						
10,00%	225,42	22,54	Montant total à payer						

Prélèvements effectués

- taxes eau
- taxes assainissement

Exemple d'une facture pour une consommation moyenne annuelle de 120 m³. Seul le coût de la distribution de l'eau revient à la Régie, le reste des taxes assainissement étant reversé aux différents organismes. Ainsi, pour une facture type de 100 euros, la Régie perçoit 39,72 €.



PLUS DE RENSEIGNEMENTS

auprès de la Régie municipale au 0800 091 003, contact@eaudeslacsdelessonne.fr, www.eaudeslacsdelessonne.fr.

LE MOT DE...

Jérôme Bérenger, conseiller départemental et vice-président en charge des collèges et de la réussite éducative

Contrat Terres d'avenir : un plan d'aide à la transition écologique des communes

Premier partenaire des acteurs locaux, le département de l'Essonne a lancé, en 2022, un nouveau dispositif de soutien aux communes qui souhaitent mettre en œuvre des projets de transition écologique et énergétique. Une enveloppe de 106 millions d'euros sera ainsi consacrée à la mise en œuvre de ce contrat, d'une durée de trois ans, selon une aide pour chaque commune calculée en fonction de sa population et de son niveau d'engagement en matière de transition. À Viry-Chatillon, le Département va donc s'engager via le contrat Terres d'avenir pour le programme d'opérations suivantes : la rénovation des pistes d'athlétisme et de deux bâtiments communaux, la création de quatre îlots de fraîcheur dans quatre écoles, ainsi que le réaménagement intérieur de l'espace Suzanne-Lacore, et pour une subvention totale de 2,33 millions d'euros.



AGENDA

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER

**Astérix et Obélix :
l'empire du milieu**

SORTIE NATIONALE

Aventure, comédie - France



L'impératrice de Chine est emprisonnée suite à un coup d'état fomenté par Deng Tsin Quin, un prince félon. La princesse Fu Yi, fille unique de l'impératrice, part en Gaule chercher l'aide d'Astérix et Obélix. Les deux inséparables Gaulois acceptent bien sûr d'aider la princesse à sauver sa mère et libérer son pays, et partent pour une grande aventure vers la Chine. Seulement, César et sa puissante armée, toujours en soif de conquêtes, ont eux aussi pris la direction de l'Empire du Milieu.

> cinéma Le Calypso

**VENDREDI 3 ET 17 FÉVRIER
À PARTIR DE 21H**

Soirée jeux

Jeux de plateau, de dés, de cartes, de logique, de coopération... que vous soyez expert ou novice, d'autres joueurs de tout âge vous attendent,

pour des soirées à se creuser les méninges en s'amusant.

> ludo-bibliothèque Émile-Bayard
Entrée libre - adultes et adolescents

JUSQU'AU SAMEDI 4 FÉVRIER

Exposition

**EMMANUELLE HOUDART,
ILLUSTRATRICE**

Auteure et illustratrice, Emmanuelle Houdart développe un univers graphique animant l'inanimé, hybridant l'animal et l'humain, le merveilleux et le monstrueux.

> médiathèques Condorcet et Montesquieu

SAMEDI 4 FÉVRIER À 14H

Découverte patrimoniale

**SUR LES TRACES DE VIRY-SUR-ORGE :
LES GRANDS DOMAINES**



Créé en 1790 lors de la fusion du village de Viry-sur-Orge et du hameau de Châtillon-sur-Seine, la commune de Viry-Chatillon garde trace des grands domaines établis, pour certains depuis plusieurs siècles, au cœur du vieux Viry. Château des Marches, domaine de Piédefer, château Lacroix, abbaye, pavillon Choiseul..., autant de noms qui résonnent dans la mémoire des Castelvirois.

Cette découverte patrimoniale vous invite à suivre les empreintes de ces propriétés et leur histoire lors d'une promenade ponctuée d'anecdotes, d'observations et d'explications.

> rendez-vous au clou 40 : l'hôtel de ville
visite gratuite sur réservation au
01 78 84 03 07

SAMEDI 4 FÉVRIER À 15H

Grand quiz des Passerelles

> MJC-CS Les Passerelles
antenne Saint-Exupéry

SAMEDI 4 FÉVRIER À 16H

Bulles sonores

LE VOYAGE



Après la photographie et la musique, les femmes compositrices et le mythe Beethoven, Christiane Detrez-Lagny propose d'explorer le thème du voyage dans la musique classique.

> médiathèque Condorcet
entrée libre, tout public

SAMEDI 4 FÉVRIER À 20H30

Voix des femmes !

**LE LONG COMBAT DES FEMMES
FRANÇAISES VERS LES URNES**

Pièce de théâtre

Par le Théâtre de Sarah, mise en scène Patricia Wilhelm-Chevallier.

> théâtre de l'Envol
réservations : 06 74 53 64 41,
tarif : 10 € / réduit : 8 €

SAMEDI 4 FÉVRIER À 20H30

Hand-ball

VIRY-CHATILLON/ ANGERVILLE

Championnat plus de 16 ans masculins

> gymnase Jules-Verne

DIMANCHE 5 FÉVRIER DE 15H À 16H30

Roller

VIRY-CHATILLON/ MONTIGNY

Séniors nationale 2

> piste de roller de la halle des sports

MERCREDI 8 FÉVRIER

Alibi.com 2

SORTIE NATIONALE

Comédie - France



Après avoir fermé son agence Alibi.com et promis à Flo qu'il ne lui mentirait plus jamais, la nouvelle vie de Greg est devenue tranquille, trop tranquille... Plus pour longtemps ! Lorsqu'il décide de demander Flo en mariage, Greg est au pied du mur et doit se résoudre à présenter sa famille. Mais entre son père escroc et sa mère ex-actrice de films de charme, ça risque fort de ruiner sa future union. Il n'a donc pas d'autre choix que de réouvrir son agence avec ses anciens complices pour un ultime Alibi et de se trouver des faux parents plus présentables...

> cinéma Le Calypso

MERCREDIS 8 ET 15 FÉVRIER DE 14H30 À 16H

Atelier tricots



Vous débutez en tricot ? La ludo-bibliothèque vous propose des cours gratuits dans une ambiance conviviale ! Aiguille et laine fournis.

> ludo-bibliothèque Émile-Bayard

VENDREDI 10 FÉVRIER À PARTIR DE 20H

Soirée jeux et auberge espagnole

> MJC-CS Les Passerelles antenne Aimé-Césaire

VENDREDI 10 FÉVRIER À 20H30

Les Cachottiers

THÉÂTRE DE BOULEVARD



Depuis que sa femme l'a quitté pour un médecin humanitaire, Étienne se morfond à ressasser ses souvenirs. Alors tous les vendredis, ses deux amis Bernard et Samuel viennent lui remonter le moral et en profitent ensuite pour passer la soirée avec des maitresses cachées. Sauf ce week-end là...

> théâtre de l'Envol à partir de 12 ans

SAMEDI 11 FÉVRIER À 16H

Rencontre AVEC PATRICK DÉSORMAIS



Dans le cadre de l'exposition Voyage au cœur de l'océan.

Photographe, plongeur, compétiteur et formateur de photo sous-marine : venez rencontrer Patrick Désormais, un passionné qui vous fera partager son expérience des fonds sous-marins.

> auditorium, Grande galerie de l'espace culturel Condorcet

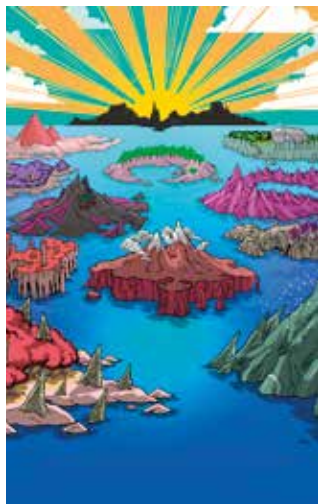
SAMEDI 11 FÉVRIER DE 13H À 19H ET DIMANCHE 12 FÉVRIER DE 10H À 17H

Athlétisme JOURNÉE QUALIFICATIVE

Benjamins / Minimes

> halle des sports

Coup de cœur



**DU SAMEDI 25 FÉVRIER
AU SAMEDI 25 MARS**

**Festival
La Douzième Terre
L'HÉROIC FANTASY
DANS LES ROMANS
ET LES JEUX**

Au programme : rencontre avec des romanciers, illustrateurs et auteurs de jeux, exposition itinérante, jeux de figurines, jeux de rôle...

SAMEDI 25 MARS À 20H

Murder party

LA TAVERNE ÉCARLATE

L'intrigue plonge les joueurs dans l'univers de la fantasy, où les humains côtoient nains, elfes et gobelins. Comment a-t-on pu vouloir attenter à la vie du vénérable chef de la guilde du Corbeau ? Est-ce l'annonce d'un grand désordre ? Des mages, enchanteurs, ensorceleurs et autres devins se sont donnés rendez-vous à la taverne du Dragon rouge. Une ombre menace la contrée et ses habitants...

> ludo-bibliothèque Émile-Bayard
entrée libre sur réservation au 01 69 21 89 44

SAMEDI 11 FÉVRIER À 18H

Futsal

VIRY-CHATILLON/ PARIS ACASA



Championnat R1

> Gymnase Jules-Verne

SAMEDI 18 FÉVRIER À 20H

Loto du rugby

> espace Edmond-Delfour

MERCREDI 15 FÉVRIER

**Ant-Man et la guêpe :
Quantumania**

SORTIE NATIONALE

Fantastique, science-fiction · États-Unis



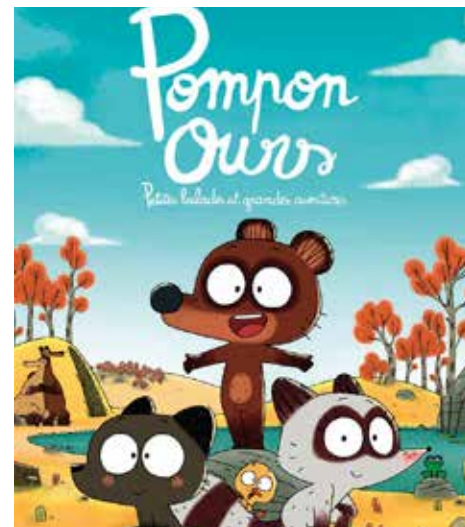
Les super-héros et partenaires Scott Lang et Hope Van Dyne – alias Ant-Man et la Guêpe – vont vivre de nouvelles péripéties. En compagnie de Hank Pym et Janet Van Dyne – les parents de Hope – le duo va explorer la dimension subatomique, interagir avec d'étranges nouvelles créatures et se lancer dans une odyssée qui les poussera au-delà des limites de ce qu'il pensait être possible.

> cinéma Le Calypso

MERCREDI 15 FÉVRIER À 16H

Pompon Ours

CINÉ-CONTE



Une nouvelle journée se lève sur la forêt et Pompon s'interroge : que va-t-il bien pouvoir faire aujourd'hui ? La truffe au vent et la tête pleine d'idées, Pompon est prêt à vivre des aventures pleines de joie et de poésie avec tous ses amis ! Pompon Ours, petites balades et grandes aventures est adapté des ouvrages Une chanson d'ours, Coquillages et Petit Ours, Poupoupidours, Pompon Ours dans les bois de Benjamin Chaud publiés par hélium. Projection suivie d'un goûter.

> cinéma Le Calypso / à partir de 3 ans

**JEUDI 23 FÉVRIER
DE 15H À 19H30**

Don du sang



Inscrivez-vous sur
<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

> la Ferme

VENDEDI 24 FÉVRIER À 20H30

Soirée carnaval

> patinoire des lacs, tarif 4 € (costumé),
6,60 € (non costumé)

**DIMANCHE 26 FÉVRIER
DE 9H À 18H**

Roller

VIRY-CHATILLON/ THONON



Séniors nationale 2

> piste roller de la halle des sports

VENDEDI 3 MARS À 14H

Pièce de théâtre

Spectacle *Requin Chagrin*

> MJC-CS Les Passerelles
antenne Saint-Exupéry
réservation auprès du Service jeunesse –
01 78 84 03 10

VENDEDI 10 MARS À 20H30

Rendez-vous du polar

Des rencontres, des lectures,
des échanges autour du polar, en
partenariat avec le Club Rouletabille...

> ludo-bibliothèque Émile-Bayard
entrée libre

**SAMEDI 18 ET DIMANCHE
19 MARS**

Curling

43^E ÉDITION DE LA VIRY CUP

Inscriptions sur : curlingvirychatillon.jimdo.com

> patinoire des lacs



Attention, changement de spectacle !

En raison de l'annulation du spectacle de Lola Dubini « C'est pas que de la musique », initialement programmé vendredi 24 mars au théâtre de l'Envol, la Direction de la vie culturelle et citoyenne a été contrainte de revoir sa programmation. Elle vous propose désormais de participer au nouveau spectacle des Coquettes « Merci Francis », qui aura lieu samedi 25 mars à 20h30 au théâtre de l'Envol. Un spectacle d'humour musical dans lequel le trio de talent vous fera gagner dix ans de thérapie en une soirée et répondront à des questions essentielles : est-ce qu'on change quand on vieillit ? C'est quoi être libre ?

Si vous avez déjà vos billets pour l'ancien spectacle, vous n'avez rien à faire : vos billets seront automatiquement transférés sur la représentation des Coquettes, samedi 25 mars.

En revanche, si vous n'êtes pas disponible ou simplement pas intéressé par cette proposition, vous pouvez demander le remboursement de vos places en fournissant, avant



le lundi 13 février, votre RIB avec IBAN et vos billets :

- soit par mail à l'adresse suivante : culture@viry-chatillon.fr
- soit en les déposant directement dans la boîte de la Direction de la vie culturelle et citoyenne (22 rue Danielle Casanova).

Et pour tous les autres, intéressés par le spectacle des Coquettes, rendez-vous sur la billetterie en ligne www.viry-chatillon.fr pour acheter vos places !

Plus de renseignements au 01 78 84 03 07 les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et les jeudis de 14h à 19h.

MARCHÉ

LE POUVOIR DES FLEURS

Envie d'offrir un joli bouquet à votre chéri(e) pour la Saint-Valentin ? La fête des amoureux tombe cette année un mardi, jour de marché. L'occasion d'aller faire un petit tour sur le (magnifique) stand de Célia fleurs.

15 ans que Boussad – Boubou pour les intimes – imprègne le marché du doux parfum de ses fleurs... et de sa bonne humeur légendaire. « Je suis présent les mardi, vendredi et dimanche, et je fais aussi de la livraison. Deuils, mariages, anniversaires... je propose toutes sortes de compositions florales à ma clientèle. Et chaque année pour la Saint-Valentin, je fais le stock de roses rouges, la fleur préférée des amoureux ! » Sa clientèle castelviroise, Boussad vient de loin pour la retrouver. « Je vis à Suresnes, j'y avais une grande boutique. Mais entre la gestion du magasin et les marchés, c'était devenu ingérable, incompatible avec ma vie de famille. Je ne voyais plus mes deux enfants. Alors je l'ai fermée. »



Aujourd'hui, Boussad se concentre sur les marchés – Franconville, Suresnes et Viry-Chatillon bien sûr – et sur les (nombreuses) livraisons. « Il y a quinze ans, les marchés étaient très demandés, c'était difficile de trouver un stand. Par le bouche-à-oreille, j'ai entendu parler d'une place qui se libérait ici. C'était vraiment loin de chez moi mais je suis quand même venu voir, et j'ai eu un vrai coup de cœur, dès la première fois. Et ça continue. Viry, c'est mon meilleur marché. Les clients sont super.

Ils me font confiance, ça fait des années qu'on se connaît, que je leur vends des fleurs, que je les livre chez eux. C'est une deuxième famille. Et avec la Ville, ça se passe très bien aussi. Certains élus achètent leurs fleurs chez moi depuis des années. Ils sont vraiment sur le terrain, ils connaissent leur ville, c'est appréciable ! » ■



Célia fleurs
mardi, vendredi et dimanche sur le marché,
place des Martyrs-de-Châteaubriant

EGGS MORNING

ET SI ON BRUNCHAIT ?



Eggs morning, c'est un nouveau restaurant qui a ouvert ses portes dans le quartier du Plateau, en juin dernier.

Sa spécialité ? Le brunch, servi principalement jusqu'à 12h/13h. Mot-valise anglais combinant les mots breakfast et lunch, le brunch comble habilement, en un seul repas, les adeptes du petit-déjeuner et du déjeuner, du sucré et du salé.

« Je travaillais auparavant pour une grande entreprise de commerce en ligne ; à 34 ans je me suis dit qu'il était temps de me lancer dans ma propre aventure, explique Julien, le gérant. J'ai fait pas mal de prospection et je me suis rendu compte que des établissements proposant des brunchs, ça n'existait pas dans le coin. J'ai démarché les banques, puis je suis parti à la recherche d'un local, et voilà. Pour le moment, rien qu'avec le bouche-à-oreille, ça fonctionne bien. » Eggs morning est ouvert du mardi au dimanche, en continu de 7h à 22h (à partir de 14h le vendredi). L'enseigne propose des brunchs en matinée – vous pouvez également y déjeuner et y dîner – mais aussi de la vente à emporter. Livraisons assurées via des plateformes.



Eggs morning
50 avenue Jean-Mermoz

BRÈVE

POUR VOS BESOINS DU QUOTIDIEN, PENSEZ AU COMMERCE DE PROXIMITÉ !



Produits
frais,
spécialités
culinaires,
fleurs,
vêtements...
Vos
commerçants

de proximité vous accueillent
les mardi, vendredi et
dimanche de 8h à 13h,
place des Martyrs-de-
Châteaubriant.

BUDGET PARTICIPATIF

CONCRÉTISEZ VOS IDÉES POUR VIRY-CHATILLON !



Lors du conseil municipal du 15 décembre, les élus ont adopté le projet de budget participatif pour l'année 2023.

Ce dispositif de démocratie participative permet ainsi aux Castelvirois âgés de plus de 16 ans de proposer des projets dans les cinq quartiers de la ville avec une enveloppe annuelle allouée de 100 000 euros – 20 000 euros par quartier. Si vous avez des idées pour Viry-Chatillon, n'hésitez plus !

UN BUDGET PARTICIPATIF, COMMENT ÇA MARCHE ?

Ce dispositif permet aux citoyens de proposer des projets d'intérêt général pour le territoire communal et qui, une fois lauréats, pourront être financés par une partie du budget d'investissement de la Ville.

QUELLES ÉTAPES ?

Du 6 mars au 17 avril, déposez votre projet pour améliorer le cadre de vie, votre rue ou équipement municipal sur la plateforme jeparticipe.viry-chatillon.fr.

Jusqu'au 30 septembre, la Ville étudie la faisabilité et l'admissibilité du projet. Les services municipaux analysent ainsi la conformité des idées avec le règlement. Les projets recevables sont alors étudiés par les services techniques et de l'urbanisme. Une phase durant laquelle les porteurs de projets doivent rester mobilisés en cas de demande d'ajustement ou de précision.

Du 16 octobre au 30 novembre, votez pour vos projets préférés depuis la plateforme jeparticipe.viry-chatillon.fr, en établissant un ordre de préférence. Un formulaire de vote sera également disponible en version papier auprès de la Municipalité et un accompagnement sera proposé par l'hôtel de ville et le Service vie locale. Chacun peut ainsi voter pour trois projets, peu importe son quartier d'habitation. Les lauréats seront ensuite annoncés sur la plateforme jeparticipe.viry-chatillon.fr.

QUELS CRITÈRES ?

Votre projet doit répondre à plusieurs critères :

- **viser l'intérêt général** et profiter au plus grand nombre, et ne pas être au seul profit d'un intérêt personnel ou des seuls membres d'un groupe donné (association, groupement d'intérêt, collectif...),
- **être accessible librement et/ou gratuitement à tous** et être situé sur le domaine public ou privé communal,
- **respecter les valeurs laïques et républicaines** et ne pas comporter d'éléments discriminatoires ou diffamatoires,
- **concerner des dépenses d'investissement** (aménagement, travaux ou achat d'équipements par exemple) et non des dépenses de fonctionnement (études, frais de personnel, prestations de services...) hormis les dépenses courantes liées à l'entretien ou à la maintenance,
- **avoir un coût estimé inférieur ou égal à 20 000 euros TTC,**
- **entrer dans l'une des thématiques relevant des compétences de la Ville :** culture/patrimoine, commerce, sports/loisirs, solidarités/citoyenneté, prévention/sécurité, cadre de vie/environnement, mobilité/transports, éducation/jeunesse.



Règlement complet consultable sur le site Internet de la Ville, www.viry-chatillon.fr et sur la plateforme jeparticipe.viry-chatillon.fr.



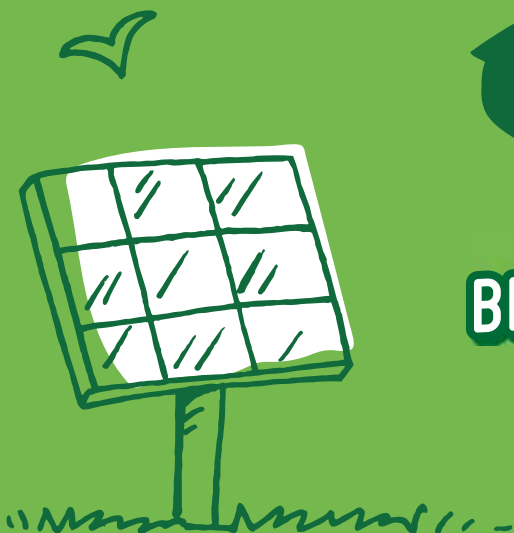
ET CONCRÈTEMENT ?

Le budget participatif se compose de cinq enveloppes de 20 000 euros TTC chacune, correspondant aux différents quartiers de la ville. Le classement global de l'ensemble des projets sera donc ensuite hiérarchisé par quartier, pour qu'une réalisation au minimum soit faite dans chaque quartier. Le projet ayant obtenu le plus de voix sera donc réalisé en premier, puis le suivant et ainsi de suite, jusqu'à épuisement de l'enveloppe globale. La Ville s'engage ainsi à mettre en œuvre les projets qui auront été choisis par les citoyens, sauf en cas de force majeure, de non-respect de la législation ou de dépassement de 20 % de l'estimation financière effectuée par les services.



BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT ?

Si vous avez besoin d'aide pour déposer vos projets, ou que vous ne disposez pas d'ordinateur pour accéder à la plateforme jeparticipe.viry-chatillon.fr, rendez-vous au Service vie locale (01 78 84 03 07, 22 rue Danielle-Casanova).



BRÈVES

SOLIDARITÉ.**DON DU SANG.**

La prochaine collecte de sang organisée par l'Établissement français du sang (EFS) aura lieu jeudi 23 février à La Ferme (31 rue Henri-Barbusse). Pour donner votre sang, rien de plus simple : inscrivez-vous depuis le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr !

PERMANENCES.**MUTUELLE COMMUNALE.**

Afin de pouvoir donner aux habitants toutes les informations nécessaires et répondre à leurs questions, la Municipalité met en place des permanences en lien avec la mise en œuvre de la mutuelle communale. Elles seront organisées tous les quinze jours à compter du 6 février, les lundis matin de 10h à 12h à l'Espace municipal des services au public (13 avenue Jean-Mermoz), les lundis après-midi de 14h à 17h au Centre communal d'action sociale (CCAS) et les vendredis matin de 10h à 12h à la mairie de quartier des Coteaux de l'Orge (Maison rouge, 14 avenue de Flandre).

PETITE ENFANCE

PROFESSION : ASSISTANTE MATERNELLE

Actrice incontournable dans la vie de nombreux parents - confier son enfant à une assistante maternelle est en effet le premier mode de garde de la commune, l'assistante maternelle peut exercer sa profession de manière indépendante ou être employée par la Municipalité et rattachée à une crèche familiale. Explications.

À Viry-Chatillon, près de 450 familles font appel aux assistantes maternelles. Il en existe près de 170 libérales et plus de 35 directement employées par la Municipalité. Leur point commun : posséder un agrément du Conseil départemental pour exercer leur profession à leur domicile. Dans la commune, les assistantes maternelles « municipales » sont rattachées à la crèche familiale Ariane Lacore. Un statut qui leur permet d'être accompagnées dans leurs missions, et qui fonctionne sur le même principe que pour une demande de place en crèche collective : les parents doivent déposer un dossier et les places sont ensuite attribuées à l'issue d'une commission. Concrètement, « l'ass-mat » ne choisit donc pas les enfants accueillis. Elle ne gère pas non plus l'aspect administratif : les parents payent la prestation à la Régie municipale en fonction d'un taux fixé par la CAF. À la clé également, un accompagnement et un soutien de la structure. « Depuis le début de ma carrière en 2012, je suis rattachée à la crèche familiale. C'est hyper rassurant car nous avons une équipe pluridisciplinaire - éducatrices, infirmière, psychologue - qui nous accompagne au quotidien et vers qui nous pouvons nous tourner en cas de question ou de conflit. Et nous avons également la chance d'être accueillies dans trois locaux différents, en général deux ou trois fois par mois, ce qui nous permet de rompre l'isolement lié à notre activité et de participer aux activités d'éveil proposées toute l'année » explique Claudia Domingues. « Les assistantes maternelles y trouvent donc un cadre bienveillant, du soutien et un accompagnement grâce aux visites à domicile de l'équipe encadrante. Sans compter les journées de formation qui sont proposées toute l'année autour de diverses thématiques : premiers secours, réglementation, développement de l'enfant... » ajoute Dominique Petit-Arakélian, conseillère municipale déléguée à la petite enfance.



ET DU CÔTÉ DES « ASSMATS » INDÉPENDANTES ?

Les assistantes maternelles qui exercent en libéral possèdent une plus grande souplesse en matière de salaire mais aussi d'organisation, même si elles sont assujetties au respect de la convention collective et travaillent en lien avec les services du Département. « Depuis 25 ans j'exerce en indépendante, explique Laetitia Boufassa, parce que ce statut me correspond. En début de carrière, c'est parfois un peu compliqué car la réglementation évolue beaucoup, on doit aussi gérer tout le relationnel avec les parents mais au fil du temps on apprend. De mon côté, j'ai toujours été très proactive en participant aux activités proposées en groupe avec les enfants ou en matière de formation. Se former est tellement enrichissant, cela me semble primordial que le Relais petite enfance (RPE) continue à être force de proposition en ce sens. » Une structure municipale qui a un rôle d'informations, d'échanges et d'écoute autour de l'accueil du jeune enfant, pour les parents employeurs et pour les assistantes maternelles agréées. Le Relais propose des temps de rencontre et d'animation dans ses propres locaux ainsi que dans ceux de la halte-garderie Ariane. Il permet par ailleurs aux assistantes maternelles de se professionnaliser en participant à des réunions, des conférences, mais aussi à la journée nationale et à des temps de formation continue, organisés sur différentes thématiques tels que le secourisme, l'éveil de l'enfant, le langage, parler avec un mot et un signe... ■



Le métier d'assistante maternelle municipale vous intéresse ? Viry-Chatillon recrute : rendez-vous sur le site Internet de la Ville : www.viry-chatillon.fr.

SIMONE HUTIN

LE TRICOT DANS LA PEAU

Dynamique retraitée, Simone Hutin partage son temps libre entre les ateliers encadrement/ cartonnage de l'association socioculturelle Saint-Exupéry, le chœur régional Vittoria, l'aquarelle, la gymnastique et sa marche quotidienne autour des lacs. Sans compter l'animation des ateliers tricots, le mercredi après-midi !



Simone Hutin, qui met en œuvre pédagogie et écoute à l'occasion de l'atelier des tricots, organisé chaque mercredi après-midi à la ludo-bibliothèque Émile-Bayard.



Vous débutez en tricot ou souhaitez poursuivre votre apprentissage pour viser l'autonomie ?

Chaque mercredi après-midi, la ludo-bibliothèque vous propose gratuitement un atelier tricots, de 14h30 à 16h. Les aiguilles et les pelotes de laine sont fournies, tout comme la convivialité et la bonne humeur ! N'hésitez plus ! Prochains rendez-vous : les mercredis 8 et 15 février.

Maille à l'envers, maille à l'endroit, point mousse, point jersey, point de côte, point de riz, etc. Si ce champ lexical ne vous dit rien, ce n'est pas le cas pour Simone Hutin. Amatrice de tricot depuis toute petite, elle anime désormais bénévolement l'atelier tricots proposé le mercredi après-midi à la ludo-bibliothèque Émile-Bayard.

« Quelle satisfaction de pouvoir réaliser une pièce sur mesure, depuis la couleur jusqu'à la forme en passant par la matière que l'on souhaite ! »

Un atelier à destination des petits, à partir de sept ans, comme des plus grands, des débutants comme des personnes plus confirmées. L'objectif ? Acquérir les bases, réaliser des échantillons et se lancer dans la confection d'une pièce en autonomie. « *Le tricot, c'est*

vraiment reposant et c'est une activité que l'on peut pratiquer partout, à n'importe quel moment. Cela ne prend pas beaucoup de place et une fois que l'on assimile les bases, cela devient un automatisme. Et puis quelle satisfaction ensuite de pouvoir réaliser une pièce sur mesure, depuis la couleur jusqu'à la forme en passant par la matière que l'on souhaite » explique cette dynamique retraitée, castelviroise depuis plus de vingt ans.

Chaque mercredi, Simone met donc sa pédagogie au service des autres, et distille deux heures durant de précieux conseils issus de ses nombreuses années d'expérience et de passion. « *Le tricot, c'est vraiment quelque chose de très simple à apprendre et puis cela mobilise aussi la réflexion, les calculs et la dextérité des mains. C'est une activité qui demande certes de la patience mais il ne faut pas se décourager. Personnellement je n'ai jamais abandonné une pièce : soit je finis, soit je défais !* » s'amuse-t-elle.

Pourquoi ne pas vous lancer ? La ludo-bibliothèque fournit pelotes et aiguilles ! ■

BRÈVES



LITTÉRATURE POLICIÈRE. ÉCHANGEZ VOS MEILLEURS TITRES.

Le prochain bazar polar, qui consiste en un échange de romans policiers – un roman contre un roman – aura lieu samedi 11 février de 14h à 18h, à la ludo-bibliothèque Émile-Bayard (Maison Rouge – 14 avenue de Flandre). Entrée libre.

EXPOSITION. VOYAGE AU CŒUR DE L'OcéAN.

Il ne vous reste plus que quelques jours pour visiter l'exposition consacrée aux océans, à découvrir à la grande galerie de l'espace culturel Condorcet (21 rue Maurice-Sabatier). Entrée libre aux horaires d'ouverture de la médiathèque.

MÉDIATHÈQUES ET LUDOTHÈQUE

DES HORAIRES ÉLARGIS

Les plages d'ouverture des médiathèques et ludothèques du territoire changent, en période scolaire mais aussi pendant les vacances, pour mieux s'adapter aux rythmes de vie et aux attentes des habitants.

Une grande enquête avait été lancée en 2022 auprès des habitants pour recueillir leurs attentes concernant les douze médiathèques et trois ludothèques que compte Grand-Orly Seine Bièvre. Celle-ci a débouché sur la mise en place, au 1^{er} janvier, de nouveaux horaires : plus lisibles et plus réguliers ; étendus avec des ouvertures plus tardives le soir ou sur le temps du midi ; mieux adaptés durant les vacances scolaires. « *Un diagnostic préalable a été établi*, explique Jean-Marie Vilain, maire de Viry-Chatillon et vice-président à l'EPT. *Un long travail de concertation s'en est suivi avec les usagers et les non-usagers, pour définir leurs attentes, mais également avec les villes concernées et avec Grand-Orly Seine Bièvre. Différents scénarios d'optimisation ont ensuite été co-construits, notamment avec les agents des structures.* »

La médiathèque Condorcet vous accueille désormais :

- > mardi et vendredi de 14h à 18h
- > mercredi de 10h à 13h et de 14h à 19h
- > jeudi de 16h à 19h
- > samedi de 10h à 18h



La médiathèque Montesquieu :

- > mardi de 16h à 19h
- > mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h
- > vendredi de 16h à 18h

La ludo-bibliothèque Émile-Bayard :

- > mardi et jeudi de 10h à 12h
- > mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- > vendredi de 16h30 à 19h
- > samedi de 14h à 18h

Pour rappel, une inscription unique et gratuite vous permet d'emprunter des documents dans toutes les médiathèques et la ludothèque du réseau.



PLUS D'INFORMATIONS

sur les modalités d'inscription et sur les horaires pendant les vacances scolaires sur : www.mediathequesludotheques.grandorlyseinebievre.fr/

PATRIMOINE

À LA DÉCOUVERTE DES TRÉSORS NATURELS ET ARCHITECTURAUX



Deux fois par saison, les découvertes patrimoniales proposent aux amoureux d'histoire et de belles balades des visites guidées sur les traces du passé castelvirois.

Quoi de mieux pour préparer l'avenir que de connaître et transmettre l'histoire de sa ville, qui s'écrit et s'invente en permanence ? Deux découvertes patrimoniales sont justement au programme de cette saison 2022/2023. La première, samedi 4 février prochain, partira à la recherche des anciens grands domaines de Viry-sur-Orge, village

né en 1790 : château des Marches, domaine de Piédefer, château Lacroix, pavillon Choiseul, etc. La seconde, programmée samedi 15 avril, s'intéressera à l'évolution du hameau de Châtillon-sur-Seine, enclavé entre la Seine et le Pavé royal, ancien nom de la Nationale 7. En dehors de ces temps, pour effectuer des visites à votre rythme et selon vos envies, rendez-vous sur le site Internet de la ville. Vous pourrez y télécharger la plaquette dédiée aux trois circuits patrimoniaux construits autour des sites et bâtiments remarquables de la ville, et matérialisés in situ par des clous numérotés. À vos baskets !



DÉCOUVERTES PATRIMONIALES : visites gratuites sur réservation au 01 78 84 03 07. Plan des circuits à télécharger sur www.viry-chatillon.fr.

LA DOUZIÈME TERRE

UN FESTIVAL DÉDIÉ À LA LITTÉRATURE DE L'IMAGINAIRE

L'illustrateur Brucero est l'artiste invité du festival, qui se tiendra du 25 février au 25 mars. Un festival pour les adultes et les adolescents passionnés de jeux en tout genre, et qui s'intéressera plus particulièrement cette année à l'heroic fantasy. Ci-dessous, un petit avant-goût du programme.



© Pierre Mateus

DU SAMEDI 25 FÉVRIER AU SAMEDI 18 MARS Exposition : l'univers celte de Brucero

Les créations de Brucero sont liées à l'imaginaire des contes de fées, des légendes celtiques de Bretagne et de l'autre monde. Ses peintures et dessins, entièrement réalisés en techniques traditionnelles, vous entraînent dans un fabuleux voyage.

> ludo-bibliothèque Émile-Bayard
Entrée libre aux horaires d'ouverture de la structure
À partir de 10 ans

SAMEDI 25 FÉVRIER À 15H Rencontre et conférence dessinée avec Brucero

> ludo-bibliothèque Émile-Bayard
Entrée libre

MERCREDI 1^{ER} MARS À 15H

Jeu de rôle : atelier d'initiation

Parce qu'un jeu de rôle ne saurait se mettre en place sans maître du jeu, la ludo-bibliothèque ouvre une école dédiée. Apprentis rôlistes, vous êtes attendus ici.

> ludo-bibliothèque Émile-Bayard
Sur inscription au 01 69 21 89 44
Tout public à partir de 9 ans

MERCREDIS 8 ET 15 MARS À 16H

Atelier Blood Bowl : initiation au jeu de figurines

Blood Bowl est un jeu de football américain fantastique créé en 1987, à la fois jeu de figurines et jeu de société. L'action se situe dans l'univers médiéval fantastique. Des équipes constituées de créatures comme les orques, les elfes, les guerrières amazones s'affrontent sur le terrain avec pour objectif de marquer des points tout en décimant l'effectif adverse. Chaque équipier est représenté par une figurine. Lancers de dés et subtiles tactiques d'attaques sont les ingrédients des parties de Blood Bowl.

> médiathèque Condorcet
(4^e étage - Image et Son)
À partir de 12 ans

SAMEDI 25 MARS À 20H

Murder Party

La Taverne écarlate



Comment a-t-on pu vouloir attenter à la vie du vénérable chef de la guilde du corbeau, un magicien

respecté par ses pairs ? Est-ce l'annonce d'un grand désordre parmi les clients de l'auberge ? Tout ce que la région compte de mages, enchanteurs, thaumaturges, ensorceleurs et autres devins se sont donné rendez-vous à la taverne du dragon rouge. Comme tous les cinq ans, ils viennent renouveler l'alliance entre les guildes des magiciens. Une ombre plane qui menace la contrée et ses habitants. Une Murder Party est un divertissement qui consiste à vivre, le temps d'une soirée et avec un maximum de réalisme, une aventure policière avec sa part d'énigme, de frisson et d'action. L'histoire, écrite à l'avance, est jouée par les organisateurs.

> médiathèque Condorcet
Sur inscription auprès de la ludo-bibliothèque au 01 69 21 89 44
Pour adultes et ados accompagnés

Le festival sera également l'occasion d'en savoir plus sur le jeu de rôle, via une exposition de panneaux explicatifs retraçant l'histoire du jeu de rôle. Un focus sera également proposé sur l'écrivaine américaine de fantasy Robin Hobb, à l'origine notamment de la série *L'Assassin Royal*.

> Plus d'informations auprès de la ludo-bibliothèque Émile-Bayard - 01 69 21 89 44

FUN ENGLISH IN VIRY

L'ANGLAIS EN S'AMUSANT

En décembre, la Municipalité organisait un stage gratuit d'apprentissage de l'anglais à destination des 15/17 ans.



« Les objectifs de ce stage étaient multiples explique Clément Caillaud, adjoint au maire délégué à la jeunesse. Le professeur s'est attardé sur du vocabulaire et des points de grammaire essentiels pour permettre aux jeunes de gagner en aisance à l'oral sur différentes thématiques. L'objectif était de s'exprimer le plus possible en anglais pour avoir confiance en soi. Parfois, le plus difficile, c'est d'oser se lancer ! » Camélia, 17 ans, et sa sœur Laëtitia, 15 ans, ont participé au stage. « C'est notre mère qui a eu connaissance de cette action et qui nous a incitées à nous inscrire, expliquent-elles. Mais ça n'a pas été très difficile de nous convaincre ! » « Nous étions une dizaine dans le groupe, poursuit Camélia, actuellement en Terminale option SVT et mathématiques. C'était une sorte d'immersion, on ne parlait quasiment qu'en anglais. Ce n'est pas toujours facile d'oser parler, surtout avec les personnes qu'on connaît – ma cousine faisait partie du groupe. Mais c'était très enrichissant, et ça nous a permis de faire de nouvelles rencontres. À la fin de la semaine, une chasse aux trésors était organisée sur le marché : il

fallait retrouver des objets intrus sur les stands. Tous les commerçants ont participé, c'était un moment très sympa. »

« Je passe cette année le Cambridge English Certificate, renchérit Laëtitia, en 2^{de}. J'essaie de travailler au maximum mon anglais pour être le plus à l'aise possible, notamment à l'oral. Je regarde beaucoup de séries en version originale, d'abord avec les sous-titres en français, puis, lorsque je suis à l'aise avec l'histoire, avec les sous-titres en anglais. C'était une semaine enrichissante, on a appris plein de choses, et en même temps on s'est bien amusé. Ce que j'ai préféré ? La projection de West Side Story en version originale au cinéma Le Calypso. ».

Noah, de son côté, avait au départ quelques réticences. « Le stage était organisé pendant les vacances, il fallait se lever tôt. Mais comme je pars trois semaines aux États-Unis avec mon lycée dans peu de temps, je me suis dit que ça pourrait être un bon moyen d'améliorer mon anglais. Alors je me suis motivé, et finalement, c'était une très bonne idée. J'ai appris beaucoup de choses, et ça m'a donné envie d'en apprendre encore plus ! » ■

CENTRES DE LOISIRS MATERNELS

LES ENFANTS FONT LEURS JEUX

Les enfants vous convient à l'exposition de leurs créations, dans les locaux de l'antenne Saint-Exupéry, vendredi 10 mars à partir de 19h. Le thème ? Les enfants font leurs jeux !

Les élèves des centres de loisirs maternels sont déjà dans les starting-blocks ! Ils travaillent depuis septembre sur la thématique des jeux olympiques – et préparent ainsi la tenue des prochains J.O. d'été à Paris, en 2024. « Nous avons chaque année un projet global auquel s'associent tous les centres de loisirs de la ville, explique Damien, directeur d'un centre. Cela permet de fédérer l'ensemble des structures, même si chaque groupe d'animateurs est libre ensuite de mener le projet à sa façon. La ville de Viry-Chatillon étant labellisée Terre de Jeux 2024, il nous a semblé judicieux de proposer cette année les Jeux Olympiques ! » Une thématique annuelle qui est surtout prétexte à un important travail pédagogique mené tout au long de l'année avec les enfants. « Le sport est un sujet que nous abordons déjà beaucoup – tous les matins par exemple nous proposons un réveil tonique – quelques exercices d'échauffement – aux enfants. Les jeux olympiques se révèlent une source inépuisable d'apprentissage : évoquer la symbolique bien sûr, avec la flamme et les anneaux, présenter les différents sports en compétition, s'interroger sur ce qu'est une mascotte, ce qu'est une équipe, découvrir les drapeaux des différents pays... » Dessins, tableaux, maquettes... les nombreuses réalisations des enfants seront exposées dans les locaux de l'antenne Saint-Exupéry de la MJC Les Passerelles, du vendredi 10 au lundi 13 mars. « Nous vous attendons nombreux au vernissage, qui aura lieu vendredi 10 mars à 19h » se réjouit Vanessa Capelo, adjointe au maire déléguée à la vie scolaire, à la réussite éducative et à l'enfance.



JEUNESSE

VOTRE PROGRAMME DES VACANCES DE FÉVRIER

La découverte des métiers sera à l'honneur pour les 14/17 ans, tandis que des activités seront organisées dans le cadre de la lutte contre la banalisation des violences.

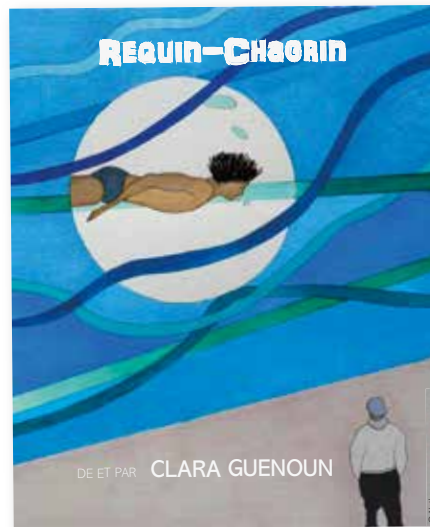
Vous avez entre 14 et 17 ans, êtes en classe de 3^e ou au lycée et réfléchissez à votre future orientation professionnelle ? Du 20 au 24 février, la Ville vous convie à Un jour un métier, une opération pour partir à la découverte des métiers de la communication, du cinéma, des services techniques et des espaces verts, via des rencontres avec des agents communaux. Une visite au Centre d'information et d'orientation de Savigny-sur-Orge sera également organisée.

LUTTE CONTRE LA BANALISATION DE LA VIOLENCE

Deux événements seront organisés en partenariat avec la MJC-CS Les Passerelles. La première, vendredi 3 mars à 14h, prendra la forme d'une pièce de théâtre, écrite et interprétée par Clara Guenoun, *Requin-Chagrin*. Une prof de français raconte des histoires pour faire corps avec ses élèves, pour souder leurs émotions au plus près des épreuves qu'ils traversent. Parce qu'elle veut leur ouvrir de nouveaux horizons, elle décide de monter un projet pour les extraire quelques jours de leur quotidien. Ils vont partir tous ensemble pour Marseille voir la mer ! Marcher dans la ville, sentir le sable, se laisser bercer par les vagues et se défaire de sa peau de requin. La représentation sera suivie d'un temps d'échange avec le public.

Une action de prévention autour des rixes

inter-quartiers, à destination des 10/17 ans, sera également proposée (date et horaire à définir).



La pièce de théâtre *Requin-Chagrin*, à découvrir pendant les vacances de février.

+ **ÉVÉNEMENTS GRATUITS** organisés par la Ville en partenariat avec l'État et le Conseil départemental de l'Essonne ; sur inscription auprès du Service jeunesse et citoyenneté, dans la limite des places disponibles - 01 78 84 03 10 - jeunesse@viry-chatillon.fr.

FORMATION PREMIERS SECOURS

Toujours pendant les vacances, une journée de formation au PSC1 sera organisée. Pour rappel, cette formation permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne, en réalisant les gestes élémentaires de secours. Renseignements auprès du Service jeunesse et citoyenneté - 22 rue Danielle-Casanova - 01 78 84 03 10 - jeunesse@viry-chatillon.fr.

LE MOT DE...

DES VISITES POUR LES PERSONNES ÂGÉES

Marc Celdran, adjoint au maire délégué aux aînés

La Ville s'associe à l'association Unis-Cités, dédiée au service civique des jeunes en France, pour proposer des visites de courtoisie aux personnes âgées. Des rencontres régulières qui permettent de créer et d'entretenir des liens avec l'extérieur, et de conserver un sentiment de confiance et de sécurité. Vous êtes intéressé ? Inscrivez-vous auprès du Service des aînés et du handicap au 01 69 49 06 02.



BRÈVE

SEMAINE DE L'ÉGALITÉ. DE MULTIPLES RENDEZ-VOUS, DU 6 AU 10 MARS.



Mercredi 8 mars à 18h30, le cinéma Le Calypso projettera *Les Suffragettes*, long-métrage centré sur l'histoire des militantes du mouvement britannique pour le droit de vote des femmes. La séance sera suivie d'un débat avec des intervenantes du CIDFF - centre d'information sur les droits des femmes et des familles. De son côté la MJC-CS Les Passerelles proposera, de 15h à 17h, un atelier-philo en partenariat avec l'association Ludomonde. D'autres animations suivront, tout au long de la semaine.

Une exposition par les collégiens castelvirois

Dès le 20 février prochain, et jusqu'au 10 mars, les dessins réalisés par deux classes de 5^e et de 3^e des collèges Esclangon et Les Sablons feront l'objet d'une exposition dans différents sites de la ville (Service jeunesse et citoyenneté, Maison rouge et antenne Aimé-Césaire de la MJC-CS Les Passerelles). Ces créations ont été réalisées lors d'ateliers proposés par la Ville et animés par l'illustrateur Éric Calmels.

+ **PLUS D'INFORMATIONS** sur la Semaine de l'égalité auprès du Service jeunesse et citoyenneté - 01 78 84 03 10 - jeunesse@viry-chatillon.fr.

GROUPE AINSI VA LA VILLE

VOUS AUSSI VOUS FAITES PARTIE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE !

Notre gestion de la commune se fait en équipe tout simplement parce que nous sommes toujours plus forts et plus performants lorsque nous pouvons confronter nos idées et trouver ensemble des solutions qui vont dans le sens de l'intérêt général. Et pour la majorité municipale, les élus ne sont pas seuls dans cette équipe : vous en êtes aussi une composante essentielle.

C'est pour cette raison que depuis maintenant près de neuf ans, chaque projet immobilier est étudié au regard du Plan Local d'Urbanisme et en particulier du Plan Prévention des Risques naturels d'inondation, mais est également soumis aux habitants qui peuvent ainsi donner leur avis aux promoteurs qui doivent présenter des projets raisonnables sans dénaturer notre commune.

Nous sommes tous conscients de la désertification médicale de nos territoires et Viry-Chatillon n'échappe pas à la règle. C'est dans ce cadre que nous privilégions la vente des biens communaux pour des projets de santé à l'image du pavillon rue Octave Longuet qui a permis l'installation d'une pédiatre ou encore de celui de la rue Francoeur qui a permis la construction d'une maison pluridisciplinaire qui accueille des dentistes, des ophtalmologistes, des gériatres et prochainement des

médecins urgentistes. Cet équipement bénéficie de matériels de pointe et en particulier une IRM et un Scanner. L'ancien centre des impôts est lui aussi destiné à un regroupement de médecins.

Dans le domaine de la santé, la télécabine de médecine située à la Tournelle est également une possibilité offerte aux Castelvirois pour avoir des consultations avec des médecins généralistes.

Aujourd'hui nous allons plus loin avec la toute nouvelle mutuelle communale qui était aussi un besoin pour de nombreux Castelvirois.

C'est aussi pour cela que nous continuons d'avoir une programmation culturelle diversifiée qui permet à chacun de trouver son bonheur : humour, théâtre de boulevard ou plus contemporain, danse, musique classique ou plus moderne, chorale sans compter le choix d'avoir réhabilité le théâtre de verdure pour y faire de belles animations (cinéma de plein-air, soirée à thème) et pourquoi pas y accueillir les fêtes d'écoles ? Votre présence nombreuse à chacune de ces manifestations ne peut que nous conforter à poursuivre dans ce sens.

C'est encore pour cela qu'en concertation avec les riverains de chaque quartier, nous avons

déterminé les points de sécurité routière (stationnement, vitesse et autres incivilités qui nous pourrissent la vie) à améliorer.

C'est pour ça encore que nous équilibrons les travaux de voiries sur l'ensemble du territoire de la commune en particulier grâce à vos interpellations au cours des Conseils de quartiers.

L'avenir ne se construit jamais sans garder en mémoire le passé, qu'il soit positif ou négatif, il nous permet de nous appuyer autant sur les réussites (pour s'en inspirer) que sur les échecs (de façon à ne pas les reproduire) mais pour nous le plus important reste le bien-vivre et le bien être à Viry-Chatillon.

Pour cela comme depuis 2014, c'est avec vous, avec votre avis, que nous allons continuer d'écrire l'avenir de Viry-Chatillon.

**L'ENSEMBLE DES ÉLUS
DU GROUPE AINSI VA LA VILLE**

GROUPE ENSEMBLE POUR VIRY-CHATILLON

COLLÈGE ESCLANGON : LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES, NOTRE PRÉOCCUPATION !

Les parents d'élèves nous alertent de nouveau sur les dangereuses hausses d'effectifs prévues pour 2023 au collège Esclangon : Minimum 530 élèves !

Pour rappel, une délibération votée en 2011 à l'unanimité du Conseil départemental fixe à 500 le nombre maximum d'élèves pouvant être accueillis au collège. Le Conseil Départemental de l'Education Nationale avait aussi émis un avis favorable à cette réduction des effectifs de 600 à 500 élèves, suite à une dégradation du climat scolaire.

Cette évolution **met en danger la sécurité et la qualité de l'enseignement, dans un collège de centre-ville qui ne peut pas être agrandi**. Dans le contexte actuel, elle est aussi **incompatible avec les recommandations sanitaires**.

Dès 2021, les représentants de parents et les enseignants avaient rencontré plusieurs fois notre Conseiller départemental en charge des collèges, Mr Bérenger, pour solliciter son soutien. Les réponses avaient été décourageantes :

- Les parents et les enseignants devaient patienter et accepter « quelques élèves supplémentaires avant l'ouverture du nouveau collège Viry/Savigny/Juvisy en 2025 ». Aujourd'hui il est clair que ce collège n'ouvrira pas en 2025.
- Des « agrandissements » avaient été promis qui sont en fait des aménagements d'espaces existants, certes agréables pour les élèves, mais ne libérant aucun espace pédagogique supplémentaire (agrandissement de la cour, équipement d'un foyer, ouverture d'un espace numérique

partagé avec les écoles primaires)

Lors du conseil municipal du 15 décembre 2022, Monsieur Bérenger a encore une fois réitéré la sentence : « Le collège Esclangon va devoir dans les années à venir accueillir plus d'élèves ». Sans mention d'une réflexion sur des solutions rapides permettant de limiter l'effectif à 500.

Nous exigeons un engagement fort des responsables locaux pour le respect de la délibération de 2011 et une année précise pour la pose de la 1^{ère} pierre du nouveau collège.

**LYDIE ZÉNÉRÉ-LIMA, Conseillère municipale
Groupe Ensemble pour Viry-Chatillon**

GROUPES ENJEU POUR VIRY & L'UNION POPULAIRE À VIRY

VOTRE SANTÉ : NOTRE PRIORITÉ

Notre commune est classée Zone d'Intervention Prioritaire par l'Agence Régionale de Santé compte tenu de son faible nombre de médecins généralistes: 12 pour près de 31 000 habitants. Dès lors, de nombreux castelvirois peinent à trouver un médecin traitant, premier interlocuteur pour le recours aux soins et le suivi de santé.

Pour pallier la désertification médicale, nous proposons la création d'un Centre de santé communal

dont la vocation première serait de pérenniser l'installation de médecins.

Ce service public de santé viendrait compléter une offre de soins qui est intéressante mais insuffisante. Un tel centre - dont le modèle est plébiscité par les jeunes médecins - permettrait en outre de proposer un parcours de santé aux castelvirois en articulant soins et prévention tout en contribuant à désaturer les urgences. Notez que notre commune

est éligible à des aides européennes et régionales pour le financement de ce projet dont nous demandons qu'il soit étudié par le Conseil municipal.

**PATRICIA JOLLANT STELLA & AURÉLIEN PÉROUMAL,
CONSEILLERS MUNICIPAUX
GROUPE ENJEU POUR VIRY@GMAIL.COM
UNION POP. VIRY@GMAIL.COM
Groupe Enjeu pour Viry
groupeenjeupourviry@gmail.com**

SÉCHERESSE

DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE



En ce début d'année 2023, la Municipalité a présenté une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès des autorités compétentes, pour l'année 2022. Explications.

De nombreux Castelvirois sollicitent la Municipalité à la suite des épisodes de sécheresse à répétition enregistrés en 2022. En fragilisant les fondations, ce phénomène risque de provoquer des conséquences sur les habitations. Lorsque les sols sont argileux et calcaires, la terre agit ainsi comme une éponge. Lors d'une sécheresse prononcée et/ou durable, l'assèchement des sols argileux produit des déformations de surface ; il peut être suivi de phénomènes de

gonflement au fur et à mesure du rétablissement des conditions hydrogéologiques initiales.

Ces mouvements, qui apparaissent progressivement et n'entraînent généralement pas de danger immédiat pour les habitants, peuvent cependant provoquer des dégâts significatifs, fissures ou tassements, sur les bâtiments. Les assureurs ne peuvent toutefois pas intervenir avant la production d'un arrêté interministériel portant la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre du risque « mouvements de terrains différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols ». La Ville a ainsi présenté, en janvier, une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle qui sera examinée dans le courant de l'été 2023 par une commission spécialisée. Si celui-ci est reconnu, il pourra permettre l'indemnisation des victimes couvertes par le régime de la garantie « catastrophe naturelle ». Soyez vigilant : les assurés disposent d'un délai de dix jours pour saisir leur assureur, une fois l'arrêté publié.

La Municipalité invite donc dès aujourd'hui les Castelvirois ayant constaté des dommages sur leur habitation, à se manifester auprès de son Service assurances afin de faire enregistrer leurs coordonnées en vue de la transmission de l'arrêté. ■



Envoyez vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone à assurances@viry-chatillon.fr.

f LA QUESTION FACEBOOK

JE VIENS DE M'INSTALLER À VIRY-CHATILLON, QUELLES DÉMARCHES POUR ME FAIRE CONNAÎTRE ?

Vous n'avez aucune démarche à entreprendre pour vous faire connaître des services municipaux : vous recevrez en effet automatiquement un premier courrier de bienvenue signé par le maire, Jean-Marie Vilain, dans les semaines suivant votre installation. Un deuxième courrier vous sera envoyé quelque temps plus tard afin de vous inviter à la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants, organisée chaque année à l'automne. Pour y participer, il suffira de vous inscrire le moment venu !

Plus de renseignements au 01 69 12 62 52.

RECENSEMENT

LA CAMPAGNE SE POURSUIT

Commencée le 19 janvier dernier, la campagne de recensement se poursuivra jusqu'au 25 février. Cinq agents recenseurs, formés et recrutés par la Ville et tenus au secret professionnel, se présenteront chez vous. Merci de leur réserver un bon accueil !



Alice Titrant



Évelyne Billia



Sandrine Lazzarotto



Souhayl Saoud



Salim Saoud

Réalisé par l'INSEE, l'institut national de la statistique et des études économiques, en partenariat avec la Ville, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et dans chaque commune ; des données utiles notamment pour mieux répondre aux besoins des habitants, en organisant les équipements collectifs nécessaires sur le territoire. Concrètement, les agents se présentent à votre domicile et vous remettent une notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site www.le-recensement-et-moi.fr pour que vous puissiez répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne disposez pas d'accès Internet, l'agent vous remettra des documents papier et fixera un rendez-vous pour les récupérer.

À titre d'information, les dernières enquêtes de recensement organisées entre 2018 et 2022 ont permis d'actualiser le chiffre de la population qui s'élève aujourd'hui à 31 297 habitants (218 Castelvirois de plus par rapport au 1^{er} janvier 2022).



Renseignements auprès du Service population - cellule de recensement - 01 69 12 62 12.

LA VILLE RECRUTE



La Municipalité recherche pour ses services :

- > **un chargé de réseaux et télécommunications**
cadre d'emploi :
filière technique
- > **un gestionnaire de la commande publique**
cadre d'emploi : rédacteur
- > **un technicien bâtiment/ dessinateur-projeteur**
cadre d'emploi :
filière technique



Retrouvez l'ensemble des postes à pourvoir dans la collectivité, sur le site Internet de la ville,

www.viry-chatillon.fr ou sur la page LinkedIn Ville de Viry-Chatillon.
La Direction des ressources humaines est joignable au 01 69 12 62 92 - recrutement@viry-chatillon.fr.

CARNET

ILS SONT NÉS

01/12 Oumou MAGASSA • 02/12 Aylan, Isaac DRIDI • 04/12 Shaëly TURPIN • Chanel TURPIN • 07/12 Maiwenn, Chancelle, Zahabu LILAMBELO DJEMELAS • Leandro, Ilie, Joseph TOMASELLO • 09/12 Aksel AIT HEBOUCHE • 15/12 Aylan, Dany, Rabah SAOUDI • 18/12 Trésor-Mathis MATUKU AGUAO • 24/12 Annaelle, Eliana AGO • 25/12 Abdoulaye, Ousmane COULIBALY • 26/12 Charonne NGOMA MANUELA • Younouss SY • 30/12 Nangsa TENZIN • Dany MARQUES RODRIGUES • 02/01 Camille, Jean, Florian LEBREC • Lan Anh, Linh NGUYEN LACOTTE • 05/01 Léa TEBANI

ILS SE SONT DIT OUI

17/12 Priscilla Morgane Cassandra DUPONT et Hugo Gustav Frédéric CAUMES • Agnès, Fabienne CASTAILLET et Jon, Edwin WRIGHT

ILS NOUS ONT QUITTÉS

29/08 Georgette LEBRAUD née RAMBERT (93 ans) • 07/12 Thérèse, Edith, Christiane

GLIN née TRAVERS (89 ans) • Pierre, Antoine PEDRETTI (79 ans) • 08/12 Jeannine, Marie MOGENTALE née MEHEUX (84 ans) • 13/12 Denise, Marie-Joseph CHARLON née JOUSSE (86 ans) • 15/12 Rhimou EL MKADEM BEN KADDOUR (79 ans) • 16/12 Catherine, Claudia ARDURE née ALAZAY (77 ans) • Marie, Thérèse ZINTCHEM (84 ans) • 17/12 Pierrette, Marthe, Juliette GARNIER née DENIS (96 ans) • Nicole, Marie, Marthe NAUDIN née DUMAU (99 ans) • 18/12 Yvette, Jacqueline BONNEFOI née GUIBOT (88 ans) • 19/12 Michel, Christian, Marcel COSNUAU (84 ans) • Colette, Renée, Simone, Denise, Marcelle POUGNET née CHOCTEAU (69 ans) • 20/12 Yvette GRADELET née PONGE (91 ans) • 21/12 Brigitte, Berthe, Xavière, Marie JACQUIN née JACQUIN (76 ans) • 22/12 Adrienne, Françoise, Antoinette POMMIER née TAURAND (88 ans) • Jean, Marie, Alfred, Marcel CHEVAL (95 ans) • Wolfgang, Otto, Robert SCHUMANN (79 ans) • 23/12 René, Jacques CHASSAGNE (92 ans) • Jean-Claude REBOURS (89 ans) • Françoise, Marie MARTOS née MAURON (86 ans) • Nadjim

ABDELAZIZ (47 ans) • 24/12 Cyana, Marie PAUL-EMILE FINISTERRE (0) • Mohammed BAYDONI (77 ans) • 25/12 Simonne MONCHAL née IGOUT (97 ans) • René, Constant ROUSSELOT (82 ans) • Anne-Marie PAPAIN née LEBOUIC (63 ans) • Monique, Marie, Marguerite RAYNAUD née SONNOIS (83 ans) • 26/12 Adria, Geneviève, Jacqueline née CAMPANER (4 ans) • Monique, Louisette LECAT née VENIN (92 ans) • 27/12 Bernard, Aimé CHAILLOT (85 ans) • Mauricette, Fabienne, Françoise VILLEDIEU née LELAIT (83 ans) • Renée BLANCHET (92 ans) • Michel, Jean SCHMOLL (65 ans) • 28/12 Josette, Jeanne, Marie VIGOUROUX (83 ans) • 29/12 Pierre, Claude THEPAULT (88 ans) • 30/12 Michel SAVARIN (76 ans) • Bernard, Edouard, Georges MAGNIN (88 ans) • 31/12 Monique TERRIER née BRISOUX (91 ans) • Chantal, Marcelle BELLANGER née MOREAU (78 ans) • 01/01/2023 Nicole, Marguerite, Marie LOUVENCOURT née MOREAU (93 ans) • Marcelle DANGREAUX née BARRAL (100 ans) • 02/01 Pierre, Amédée MOUILLON (80 ans)

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

HÔTEL DE VILLE ET MAIRIES DE QUARTIER

Hôtel de ville

Place de la République

01 69 12 62 12

accueil@viry-chatillon.fr

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 19h

Samedi de 9h à 12h

(Service état civil)

Mairie annexe du plateau

Espace municipal des services au public

13 avenue Jean-Mermoz

01 78 84 23 15

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

de 8h30 à 12h

Mairie de quartier

des coteaux de l'orge

La Maison rouge

14 avenue de Flandre

01 69 21 28 15

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

de 13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 19h

LES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX

> affaires culturelles - **01 78 84 03 07**

> aînés et handicap - **01 69 49 06 02**

> archives, documentation et patrimoine historique - **01 69 12 62 19**

> centre communal d'action sociale (CCAS) - **01 69 12 62 08**

> communication - **01 69 12 62 58**

> jeunesse et citoyenneté - **01 78 84 03 07**

> logement - **01 69 12 62 09**

> petite enfance - **01 69 12 62 14**

> police municipale - **01 69 12 30 27**

> population (actes d'état civil) - **01 69 12 62 10 / 62 77**

> régie municipale - **01 69 12 38 29**

> services techniques - **01 69 12 16 90**

> sports - **01 69 12 30 22**

> urbanisme - **01 69 12 62 16**

> vie associative - **01 78 84 03 07**

> vie éducative - **01 69 12 38 20**

> vie locale - **01 78 84 03 07**

AUTRES

> Régie Eau des lacs de l'Essonne - **0800 091 003**

Urgences fuite (24h/24) - **0800 091 002**

> Déchets - **01 78 18 22 24**

15 Samu | **17** Police

18 Pompiers

112 Urgences générales

VOS PERMANENCES

À L'HÔTEL DE VILLE

Conciliateur de justice

Sans rendez-vous, les vendredis 3 février et 3 mars de 14h à 16h.

Femmes solidarité 91

Permanences assurées par un psychologue, mardi 14 février de 14h30 à 17h, sur rendez-vous au 01 70 58 93 30.

À L'ESPACE MUNICIPAL

DES SERVICES AU PUBLIC

Conciliateur de justice

Sans rendez-vous, mercredi 8 février de 9h30 à 12h. Si aucun usager ne se présente physiquement le jour J, la permanence sera téléphonique entre 11h et 12h au 06 76 86 45 56.

Finances publiques

Rendez-vous à prendre sur www.impots.gouv.fr depuis « Votre espace particulier » (« Mes contacts ») ou depuis la page d'accueil du site (« Contact »), pour un accueil mardi 14 février de 9h à 12h.

Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil)

Sur rendez-vous au 01 78 84 23 15, lundi 20 février.

Information Jeunesse

Sans rendez-vous tous les mercredis matin de 8h30 à 12h.

CCAS/Petite enfance

Sans rendez-vous les lundis 6 et 20 février, de 8h30 à 12h.

Aînés/Handicap

Sans rendez-vous les mardis 7 février et 7 mars (Handicap), et les mardis 14 février et 14 mars (Aînés), de 8h30 à 12h.

À LA MJC-CS LES PASSERELLES

CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

De 14h à 17h, les mardis 7 et 21 février à l'antenne Aimé-Césaire (01 69 24 38 82) et les mardis 14 et 28 février à l'antenne Saint-Exupéry (01 69 24 38 82). Sur rendez-vous auprès des structures accueillantes.

Accueil Écoute Jeune (PAEJ)

Sur ou sans rendez-vous, à l'antenne Saint-Exupéry les jeudis 2, 9, 16 et 23 février de 14h à 18h.

Conseil citoyen

Permanence sans rendez-vous, le samedi 4 février de 10h à 12h à l'antenne Aimé-Césaire.

VOS ÉLUS



ALLO, MONSIEUR LE MAIRE ?

LES 2^{ES} ET 4^{ES} VENDREDIS DU MOIS DE 17H À 19H
JEAN-MARIE VILAIN, VOTRE MAIRE,

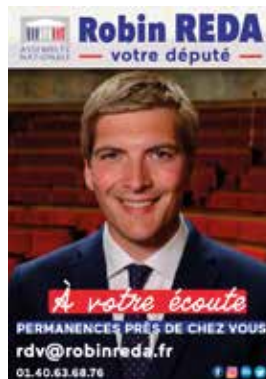
est à votre écoute au
0800 091 170
Appel gratuit

www.viry-chatillon.fr - 10000 VIRY-CHÂTILLON (91050)



RENCONTREZ
votre Conseiller départemental

01 77 88 12 48



À votre écoute

PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS
rdv@robinreda.fr

01.40.63.68.76



PLACE DES MARTYRS-DE-CHATEAUBRIANT

mardi
vendredi
dimanche

de 8h
à 13h30

MARCHÉ DE VIRY-CHATILLON

 VIRY-CHATILLON OFFICIEL

 VIRYOFFICIEL

WWW.VIRY-CHATILLON.FR

LE MARCHÉ
DE VIRY-CHATILLON

